

**Principes directeurs
à l'attention des éducateurs
pour combattre l'intolérance
et la discrimination
à l'encontre des musulmans**

*Aborder l'islamophobie
à travers l'éducation*

**Principes directeurs
à l'attention des éducateurs
pour combattre l'intolérance
et la discrimination
à l'encontre des musulmans**

*Aborder l'islamophobie
à travers l'éducation*

Edition anglaise:

Guidelines for Educators on Countering Intolerance and Discrimination against Muslims

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité des auteurs) et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie de ce document doit être adressée à la Direction de la communication (F 67075 Strasbourg ou publishing@coe.int). Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Direction générale de la démocratie.

Création graphique : Beate Wegner

Couverture et mise en pages : SPDP, Conseil de l'Europe

© Conseil de l'Europe, juin 2012

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	5
AVANT-PROPOS	7
1. INTRODUCTION	9
2. LES MANIFESTATIONS DE L'INTOLÉRANCE ET DE LA DISCRIMINATION ENVERS LES MUSULMANS	13
2.1. Définitions et notions de base	13
2.2. Les manifestations de l'intolérance et de la discrimination envers les musulmans à l'école	14
2.3. Les effets de l'intolérance	16
2.4. Intolérance ou liberté d'expression ?	16
3. PRINCIPES ET APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES	19
3.1. Approche fondée sur les droits	19
3.2. Approche fondée sur la participation	21
3.3. Ouvrir des espaces de discussion	21
3.4. Suivi permanent de la situation	23
3.5. Enseigner la connaissance des religions et des cultures	24
4. STRATÉGIES À L'ÉCOLE	27
4.1. Réagir et répondre à la discrimination, à des actes de violence ou à d'autres manifestations graves	27
4.2. Prévenir et protéger	28
4.3. Activités encourageant la réflexion et l'esprit critique	30
5. DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES	41
6. SOURCES D'INFORMATION ET RESSOURCES	43
6.1. Sites internet utiles	43
6.2. Réseaux pédagogiques	51
6.3. Publications et rapports d'organisations internationales	52
6.4. Instruments normatifs et documents d'orientation internationaux	59
6.5. Lectures complémentaires	62

REMERCIEMENTS

Les présentes lignes directrices ont été préparées conjointement par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, le Conseil de l'Europe et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), en consultation avec de nombreuses parties prenantes, parmi lesquelles des spécialistes de l'éducation, des enseignants, des représentants de la société civile et des fonctionnaires gouvernementaux. L'OSCE, le Conseil de l'Europe et l'Unesco remercient de leurs conseils, de leurs observations et de leur mobilisation tous ceux et celles qui ont fait bénéficier ce travail de leurs compétences.

Experts

- **Pr Lynn Davies**, professeur d'éducation internationale, School of Education, université de Birmingham (Royaume-Uni)
- **M. Miguel Ángel García López**, évaluateur et consultant indépendant en éducation (Espagne)
- **D^r Marat Gibatdinov**, Institut d'histoire, Académie des sciences du Tatarstan (Fédération de Russie)
- **D^r Katarzyna Gorak-Sosnowska**, professeur assistant, département de sociologie, Ecole des sciences économiques de Varsovie (Pologne)
- **M. Yuri Goriachev**, chef de la chaire de l'Unesco, Institut d'éducation ouverte (Fédération de Russie)
- **P^r Barbara John**, service du Sénat chargé de l'éducation, de la science et de la recherche (Allemagne)
- **D^r Gerdien Jonker**, Centre Erlanger pour l'islam et la loi en Europe (EZIRE), université Friedrich-Alexander, Erlangen-Nuremberg (Allemagne)
- **M. Shabbir Mansuri**, Institut de la religion et des valeurs civiques (Etats-Unis d'Amérique)
- **P^r Gema Martín Muñoz**, directrice générale de la Casa Árabe et de son institut international d'étude du monde arabe et musulman (Espagne)
- **M^{me} Pascale Mompont-Gaillard**, consultante indépendante et rapporteur général pour les modules Pestalozzi pour professionnels de l'éducation (France)
- **D^r Jonas Otterbeck**, professeur assistant, département de la migration internationale et des relations ethniques, université de Malmö (Suède)
- **D^r Akif Emre Öktem**, professeur associé, faculté de droit, université de Galatasaray (Turquie)
- **M. Robin Richardson**, codirecteur, formation continue et développement de l'éducation (Royaume-Uni)
- **M^{me} Sarah Soyey**, Show Racism the Red Card (Royaume-Uni)

- **M. Barry van Driel**, directeur international de la formation des maîtres et du développement des programmes, Maison d'Anne Frank (Pays-Bas)
- **D^r Jasmin Zine**, professeur associé, département de sociologie, université Wilfrid Laurier, Waterloo (Canada)

Enseignants et formateurs d'enseignants

- **M^{me} Angeliki Aroni**, enseignante, école élémentaire interculturelle de Faliro (Grèce)
- **M^{me} Zsuzsanna Czene**, principale, école primaire et secondaire Fazekas Mihály et centre de formation des maîtres (Hongrie)
- **M^{me} Elisabeth Dittrich**, formatrice de formateurs, European Teachers Association (Autriche)
- **M. Herman Engering**, enseignant, Berlage Lyceum (Pays-Bas)
- **M. Rolf Gollob**, codirecteur, haute école pédagogique de Zurich (Suisse)
- **P^r Beatriz Malik Liévano**, formatrice de formateurs, faculté des sciences de l'éducation de Madrid, UNED (Espagne)

Agences intergouvernementales

- **M. Ufuk Gökçen**, ancien conseiller auprès du secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI)
- **M^{me} Aydan Iyigüngör**, directrice des programmes de l'éducation aux droits de l'homme, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)
- **M^{me} Mariama Ndiaye Niang**, spécialiste de programmes, direction de l'éducation, Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture
- **D^r Thomas Uthup**, directeur de recherche et d'éducation, Alliance des civilisations (ONU)

Organisations non gouvernementales

- **M. Bekim Alimi**, Imam, communauté musulmane du canton de Saint-Gall (Suisse)
- **D^r Anas al-Shaikh Ali**, président de l'Association of Muslim Social Scientists (Royaume-Uni)
- **M. Tarafa Baghajati**, président de l'Initiative des musulmans autrichiens (Autriche)
- **M. Robert Chase**, fondateur et directeur d'Intersections (Etats-Unis d'Amérique)
- **M^{me} Intissar Kherigi**, vice-présidente de FEMYSO (Belgique)
- **M. Veysel Filiz**, vice-président du COJEP international (France)
- **M^{me} Nuzhad Jafri**, responsable des relations avec les médias au Conseil canadien des femmes musulmanes (Canada)
- **M. Burhan Kesici**, président de la Fédération islamique de Berlin (Allemagne)
- **M. Jamil Sherif**, coordinateur des relations internationales au Muslim Council of Britain (Royaume-Uni)

AVANT-PROPOS

La communauté internationale a aujourd'hui plus que jamais le devoir impératif de préserver la paix et la stabilité, au niveau régional aussi bien que mondial, en promouvant la compréhension mutuelle et le respect de la diversité, et en luttant contre toutes les formes d'intolérance et de discrimination. Les attitudes et les tensions à l'origine de conflits entre communautés plongent souvent leurs racines dans des stéréotypes et des préjugés, l'un des défis à relever de toute urgence est de mieux faire connaître et comprendre les différentes cultures. Les éducateurs ont un rôle essentiel à jouer à cet égard.

La communauté internationale a conscience de ce problème; elle s'est à maintes reprises engagée à lutter contre l'intolérance et la discrimination en soulignant la fonction de l'éducation. La Convention internationale des Nations Unies de 1969 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale appelle chaque Etat à prendre des mesures efficaces dans le domaine de l'éducation, pour lutter contre les préjugés conduisant à la discrimination raciale, et à favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre nations et groupes ethniques. La recommandation de 1974 de l'Unesco sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, souligne le rôle essentiel de l'éducation dans la promotion d'une culture fondée sur la paix et les droits de l'homme. La Décision de Ljubljana de 2005 du Conseil ministériel de l'OSCE invite les Etats participants à soutenir les programmes publics et privés d'éducation qui encouragent la tolérance et la non-discrimination, et à mieux sensibiliser le public à l'existence et à l'inadmissibilité de l'intolérance et de la discrimination. Le *Livre blanc sur le dialogue interculturel*, lancé par le Conseil de l'Europe en 2008, indique qu'il convient de prendre des mesures largement partagées pour gérer la diversité culturelle, et souligne à quel point il est important d'apprendre et d'enseigner les compétences interculturelles. La Charte de 2010 du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme demande aux Etats membres de promouvoir les approches pédagogiques visant à combattre toutes les formes de discrimination et de violence.

Sensibles à la nécessité de lutter contre l'intolérance et la discrimination envers les musulmans, le Conseil de l'Europe, l'OSCE et l'Unesco ont décidé de se faire l'écho de ces instruments. Le Conseil de l'Europe, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE et l'Unesco ont proposé d'aider les pays à s'acquitter convenablement de leurs obligations en préparant conjointement, à l'intention des éducateurs, les présentes lignes directrices relatives à la lutte contre l'intolérance et les discriminations envers les musulmans. Elles permettent d'identifier plus aisément les manifestations de l'intolérance et de la discrimination envers les musulmans dans les écoles, et suggèrent des façons de

prévenir le phénomène ou d'y répondre. Nous espérons qu'elles seront largement mises à profit dans la préparation des programmes, ainsi que dans la formation initiale et continue des enseignants.

Ambassadeur Janez Lenarčič

*Directeur du Bureau
des institutions démocratiques
et des droits de l'homme
de l'OSCE*

Thorbjørn Jagland

*Secrétaire Général
Conseil de l'Europe*

Irina Bokova

*Directeur Général
UNESCO*

1. INTRODUCTION

Les présentes lignes directrices visent à aider les éducateurs à lutter contre l'intolérance et la discrimination envers les musulmans. Elles s'adressent à un large public : responsables de l'éducation dans la classe politique et l'administration, formateurs d'enseignants, enseignants, chefs d'établissement et principaux, personnel des syndicats d'enseignants et des associations professionnelles, membres d'ONG. Elles s'appliquent à l'enseignement primaire et secondaire, mais sont aussi utilisables dans un cadre de l'éducation non formel.

Si l'intolérance et la discrimination envers les musulmans ne sont pas des phénomènes nouveaux, elles se sont transformées et ont pris de l'ampleur ces dernières années, surtout dans le sillage de la « guerre contre le terrorisme », de la crise économique mondiale et des inquiétudes qu'éprouvent de nombreuses sociétés quant à leur identité nationale devant la montée de la diversité en leur sein. Tout cela a contribué à susciter du ressentiment et des craintes à l'égard des musulmans et de l'islam, souvent alimentés par certains médias et propos politiques. Les musulmans sont fréquemment représentés comme des extrémistes menaçant la sécurité et le bien-être des autres. Les courants d'idées renforçant la dichotomie « nous/les autres » ont accentué la vision préconçue d'un musulman hostile, par absence de passé historique commun ou par connaissance insuffisante des autres cultures et religions. De nombreux musulmans sont ainsi victimes de discrimination : agressions verbales et physiques, stéréotypes religieux, érosion de l'égalité des chances dans l'emploi, le logement, les soins de santé et l'éducation, restrictions imposées à l'expression publique de leur foi, etc. Cette discrimination se double souvent d'autres formes de rejet, non plus sur le critère de la religion, mais sur ceux de l'appartenance ethnique, de la prospérité économique, de la citoyenneté ou du genre.

Ces stéréotypes ont des répercussions non seulement sur les jeunes, mais aussi sur leurs parents, voire sur les enseignants et autres professionnels de l'éducation. Ce qui place les éducateurs devant une nouvelle tâche : si l'on ne saurait les charger de résorber les tensions politiques et sociales au sein de leur communauté, les enseignants peuvent jouer un rôle essentiel dans la formation des attitudes et des comportements des enfants et des adolescents. Les actions du personnel enseignant et administratif des établissements, les approches qu'il adopte, peuvent avoir un impact considérable sur le respect de la diversité et de la compréhension mutuelle, à l'école comme au sein de la société. Un vrai partenariat avec les médias et la société civile peut aussi favoriser le changement social encouragé par l'éducation par et pour les droits de l'homme.

Diverses organisations intergouvernementales – dont les Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Conseil de l'Europe – ont publié des documents relatifs à l'intolérance et à la discrimination envers les musulmans. Le rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes

contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée a préparé deux rapports sur la situation des musulmans et des Arabes dans diverses parties du monde avant et après les attentats du 11 septembre 2001¹. Les Etats participants de l'OSCE ont collectivement condamné la violence et la discrimination envers les musulmans, et fermement rejeté l'idée de l'association de quelque religion ou culture que ce soit avec le terrorisme². Dans le contexte des obligations internationales des Etats membres du Conseil de l'Europe, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), l'organe indépendant de protection des droits de l'homme du Conseil, a aussi publié un certain nombre de recommandations de politique générale sur la lutte contre cette forme spécifique d'intolérance³. Il ne faut pas oublier non plus que plusieurs instruments internationaux⁴ interdisent la discrimination fondée sur la religion, et que de nombreux documents de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et de l'Unesco rappellent à quel point il est important de lutter par l'éducation contre l'intolérance et la discrimination⁵.

Les présentes lignes directrices tiennent compte du fait que l'éducation s'inscrit dans des contextes très variables au sein de chaque pays et d'un pays à l'autre; les élèves et les enseignants musulmans sont minoritaires dans certaines écoles, majoritaires dans d'autres, complètement absents ailleurs. Il conviendra donc de lire ce document à la lumière du contexte spécifique dans lequel il sera appliqué. Les éducateurs devront être conscients de leur propre possible partialité, et que les politiques ou pratiques adoptées par certains établissements peuvent représenter une discrimination directe ou indirecte envers les musulmans.

L'intolérance et la discrimination envers les musulmans figurent parmi les multiples formes de racisme, de xénophobie et d'intolérance associée que peuvent rencontrer les enseignants et le personnel administratif des écoles. La plupart des stratégies et des approches décrites ici sont donc applicables à toute forme d'intolérance ou de discrimination. D'une manière générale, les stratégies favorisant l'apprentissage du vivre ensemble, l'éducation promouvant le respect mutuel et la compréhension, ainsi que l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme posent les fondations d'une société plus soudée et plus paisible. Le Programme

1. Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Rapport du rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée: « Situation des populations musulmanes et arabes dans diverses régions du monde, 2006 (E/CN.4/2006/17) »; et Rapport du rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée: « Situation des populations musulmanes et arabes dans diverses régions du monde à la suite des événements du 11 septembre 2001 », 2003 (E/CN.4/2003/23), <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G06/107/32/PDF/G0610732.pdf?OpenElement>, www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/TestFrame/8845e380d7a16f83c1256ce900308500?Opendocument.

2. OSCE, Décision du Conseil ministériel n° 6/02, « Tolérance et non-discrimination », Porto, 7 décembre 2002, <www.osce.org/mc/40521>; OSCE, Décision du Conseil ministériel n° 12/04, « Tolérance et non-discrimination », Sofia, 7 décembre 2004, <www.osce.org/mc/23133>; OSCE, Décision du Conseil ministériel n° 10/05, « Tolérance et non-discrimination: promouvoir le respect mutuel et la compréhension », Ljubljana, 6 décembre 2005, <www.osce.org/mc/17462>.

3. ECRI, Recommandation de politique générale n° 5 sur la lutte contre l'intolérance et les discriminations envers les musulmans, <www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/gpr/en/recommendation_n5/Rec5%20en21.pdf>.

4. Article 2, Déclaration universelle des droits de l'homme, rés. 217A (III), doc. ONU A/810 p. 71 (1948), <www.un.org/en/documents/udhr/>; article 2, Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Assemblée générale des Nations Unies, résolution 2200A [XXI], (1966), <<http://untreaty.un.org/cod/avl/ha/iccpr/iccpr.html>>; article 14, Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, 4 novembre 1950, Europ.T.S. n° 5; 213 U.N.T.S. 221, <<http://conventions.coe.int/treaty/en/Treaties/Html/005.htm>>.

5. La liste en est donnée à la section 6.

mondial des Nations Unies en faveur de l'éducation aux droits de l'homme et la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme fournissent des cadres utiles à cet égard.

Toutes les formes d'intolérance, de racisme et de xénophobie présentent des points communs, mais aussi des traits particuliers au groupe affecté, et les stratégies doivent donc être ajustées en fonction des stéréotypes auxquels le groupe donne lieu. La récente émergence rapide et très répandue de stéréotypes sur l'islam et les musulmans illustre bien le besoin de ressources spéciales, comme les présentes lignes directrices⁶ (qui s'inscrivent dans une série de documents de lutte contre diverses formes de discrimination dont la parution précédente intitulée *Addressing Anti-Semitism: Why and How? A Guide for Educators*⁷).

Ces lignes directrices sont le fruit d'un large processus de consultation. De nombreux experts issus d'organisations de jeunesse, d'universités, de gouvernements et de toute une gamme d'organisations internationales y ont apporté leurs idées et leurs recommandations; leurs noms sont cités dans les remerciements, et nous sommes reconnaissants à tous de leur précieuse assistance.

Nous avons parfaitement conscience que la publication de ces lignes directrices ne suffira pas à elle seule à endiguer, par l'éducation, l'intolérance et la discrimination envers les musulmans. Les éducateurs devront trouver d'autres appuis, par le biais de la formation et sous forme de documents pédagogiques sur des sujets spécifiques. Mais ce document est un point de départ. La mise en œuvre des stratégies et des approches proposées aux éducateurs requiert par ailleurs le soutien de la classe politique et des administrations responsables du système d'éducation. Nous invitons donc les autorités compétentes à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre l'intolérance et la discrimination envers les musulmans par l'éducation, conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme.

6. L'intolérance et la discrimination envers les musulmans semblent s'aggraver en Amérique du Nord et en Europe. Amnesty International indiquait en septembre 2010 que la peur, les discriminations et les persécutions envers les musulmans se développaient aux Etats-Unis. Déclaration d'Amnesty International, « Amnesty International is concerned with the growing number of crimes committed against Muslims », 10 septembre 2010, <www.amnestyusa.org/document.php?id=ENGUSA20100910004&lang=e>. L'étude « Enquête européenne de la FRA sur les minorités et la discrimination (EU-MIDIS) », *Données en bref 2 – les musulmans* (2009), qui comporte des réponses de 14 membres de l'Union européenne, a montré qu'un musulman sur quatre interrogés estimait avoir été victime de discrimination dans les douze mois précédents, et que 11 % avaient été victimes de criminalité raciste, <http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/EU-MIDIS-2-memo_fr.pdf>.

7. OSCE/BIDDH et Yad Vashem, *Addressing Anti-Semitism: Why and How? A Guide for Educators*, Varsovie, 2007, <www.osce.org/odihr/29891>.

« Ici, ce n'est pas vraiment un problème : nous n'avons pas/que si peu de musulmans dans notre établissement... »

Promouvoir le respect mutuel, la non-discrimination et l'égalité des chances est l'affaire de tous. Toute attitude d'intolérance ou de discrimination qui ne rencontre aucune opposition peut s'enraciner; l'élève entrera dans la société avec ses préjugés, sans vraiment comprendre la diversité. Dans les écoles ne comprenant pas ou peu d'élèves musulmans, il est possible que les enseignants n'aient jamais à traiter d'incidents provoqués par l'intolérance envers les musulmans, ce qui pourrait leur laisser croire qu'il n'est pas utile d'en parler. Une telle attitude pourra ne se manifester que le jour où un élève musulman s'inscrira dans cette école – ce qui risquera même de donner l'impression que c'est lui qui a suscité le problème de racisme, et qu'il en porte la responsabilité. Les élèves musulmans sont par ailleurs plus sujets à un sentiment de marginalisation et d'isolement s'ils sont très peu nombreux. Et il peut également arriver que des jeunes victimes de ségrégation aient, eux aussi, des attitudes d'intolérance et des préjugés, peut être là encore fondés sur un manque d'information et des stéréotypes.

2. MANIFESTATIONS DE L'INTOLÉRANCE ET DE LA DISCRIMINATION ENVERS LES MUSULMANS

2.1. Définitions et notions de base

Les présentes lignes directrices se réfèrent à l'intolérance et à la discrimination envers les musulmans, désignation la plus utilisée dans les organisations intergouvernementales, notamment l'OSCE, l'Unesco et le Conseil de l'Europe. D'autres termes renvoient à la même notion, notamment « islamophobie » et « racisme anti-musulman ». Le mot « islamophobie » est très courant dans les ONG, et apparaît fréquemment dans les médias ; il évoque la peur, la haine ou les préjugés à l'encontre de l'islam et des musulmans. L'expression « racisme anti-musulman » place l'intolérance envers les musulmans dans le cadre plus large du racisme, et assimile implicitement la religion à une race⁸ ; elle souligne l'aspect pluridimensionnel de l'intolérance envers les musulmans, qui peut aller au-delà de l'élément religieux. Ces désignations sont souvent utilisées l'une pour l'autre, bien qu'elles ne soient pas synonymes et fassent ressortir des aspects différents du phénomène.

L'intolérance et la discrimination envers les musulmans englobent des attitudes et des comportements discriminatoires visant des individus, des groupes ou des biens perçus comme musulmans, ou liés à une population musulmane ou à l'islam. Elles peuvent prendre des formes variables, du niveau individuel à la dimension systémique. Il s'agira par exemple de remarques désobligeantes ou de propos publics haineux, ainsi que de discriminations directes ou indirectes, voire de comportements hostiles (agressions verbales ou physiques). Il convient de replacer les manifestations d'intolérance et de discrimination envers les musulmans dans le contexte de la société où elles se produisent. Il faut en particulier garder en mémoire que l'intolérance et la discrimination envers les musulmans sont souvent couplées à d'autres formes de discrimination, et peuvent se doubler de sentiments d'hostilité envers les migrants, de xénophobie, de racisme ou de sexisme. Ce qui veut dire qu'une même personne peut être en butte à des discriminations multiples.

Le terme « tolérance » peut être compris et interprété de façons diverses d'une personne à l'autre. Il est utilisé dans les présentes lignes directrices conformément à la définition donnée par l'Unesco dans sa Déclaration de principes sur la tolérance (1995)⁹ : il renvoie au respect, à l'acceptation et à l'appréciation de la richesse de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'êtres humains. La tolérance n'est

8. L'exposé des motifs de la Recommandation de politique générale n° 7 de l'ECRI sur la législation nationale pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale (Strasbourg, 17 février 2003) indique que le terme « racisme » doit être entendu dans un sens large, comprenant des phénomènes tels que la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance, et s'étend à d'autres motifs comme la religion, <www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/gpr/en/recommendation_n7/fcri03-8%20recommandation%20nr%207.pdf>.

9. Déclaration de principes sur la tolérance, Conf. gén., rés. 5.61, doc. UNESCO 28 C/Res. 5.61 (16 nov. 1995, <<http://www.unesco.org/cpp/fr/declarations/tolerance.htm>>.

ni concession, ni condescendance, ni complaisance : c'est avant toute une attitude active animée par la reconnaissance des droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales d'autrui.

Si les termes « intolérance et discrimination envers les musulmans » ne sont pas des notions juridiques, certaines manifestations d'intolérance ou de discrimination envers les musulmans peuvent être interdites par le droit pénal, civil ou administratif d'un pays. Au-delà de la dimension juridique, l'intolérance et la discrimination sont largement perçues comme menaçant une société, non seulement par les effets qu'elles peuvent avoir sur certains de ses membres, mais aussi parce qu'elles compromettent la sécurité, la stabilité et la paix en son sein. Ce qui souligne à quel point il est important de lutter contre elles sur de multiples fronts, notamment à l'école. Fréquemment engendrées par des préjugés, des stéréotypes et une méconnaissance de l'islam et des cultures musulmanes, elles peuvent être désamorcées par l'éducation, qui jouera un rôle fondamental dans la transformation des attitudes et la promotion de la compréhension mutuelle et du respect.

Dans le présent document, le terme « musulman » ne se réfère pas toujours uniquement à des personnes possédant certaines croyances religieuses ou pratiquant régulièrement certains rites, mais au contexte et au patrimoine culturels au sens large dans lesquels s'est inscrite une personne à sa naissance, ainsi qu'à la communauté à laquelle elle est liée par ses proches. Les musulmans sont très diversifiés en ce qui concerne leurs nationalités, leurs langues, leurs classes sociales, leurs modes de vie, leurs idées politiques et leurs pratiques religieuses. Pour certains, être musulman ne représente qu'une parcelle de leur identité ; pour d'autres, l'islam est un élément central de leur vie quotidienne.

2.2. Les manifestations de l'intolérance et de la discrimination envers les musulmans à l'école

Les actes d'intolérance et de discrimination revêtent de multiples formes à l'école. Ils sont le plus souvent le fait d'élèves, mais peuvent aussi à l'occasion être celui du personnel enseignant ou administratif.

Les formes les plus graves de discrimination peuvent constituer des délits, dont il conviendra d'avertir dûment l'autorité compétente, comme :

- les menaces ;
- la destruction ou la profanation de biens, le vandalisme ;
- les violences ou les agressions contre des individus.

D'autres manifestations risquent d'être considérées comme normales dans une cour d'école, tout en pouvant avoir des effets sérieux :

- l'ostracisme ;
- les insultes ;
- les commentaires désobligeants ;
- les injures ;

- les plaisanteries sur l'identité ou la foi ;
- le colportage de mensonges et de fausses rumeurs ;
- le harcèlement physique (donner des coups de poing ou de pied, pousser ou bousculer, etc.), qui peut prendre rapidement une nature délictueuse.

Les insultes et les commentaires désobligeants prennent parfois des formes extrêmes

Dans une école californienne, à la cantine, un garçon s'avance vers une fille de 17 ans et crie : « Son père, c'est Ben Laden ! Elle va mettre une bombe dans l'école. Elle a une bombe sous son blouson ! Fuyez, elle va tous nous tuer. »¹⁰

Les directions des écoles doivent veiller particulièrement à ce que les règles et les pratiques de l'établissement n'aient pas d'effets discriminatoires¹¹ : habillement, accès à l'apprentissage de sa propre religion, menus à la cantine, dates des vacances. Il faut être particulièrement vigilant en ce qui concerne leurs répercussions sur les jeunes musulmanes. Certaines études font ressortir par exemple que les élèves portant le voile ont plus de chances d'être placées dans un groupe de niveau inférieur, ou d'être invitées à éviter les disciplines plus intellectuelles¹². Il peut aussi arriver que les jeunes musulmanes soient exclues d'emblée de certaines activités offertes par l'école – soit que l'on estime par avance qu'elles ne voudront pas y participer, soit faute d'arrangements spéciaux (comme les séances de natation en groupes séparés)¹³. Les règlements et pratiques des établissements doivent être conçus, en liaison avec les communautés et les parents, de façon à stopper et à prévenir la discrimination envers les élèves musulmans, dans le respect de la législation nationale relative aux pratiques religieuses à l'école.

Les représentations fausses et trompeuses des musulmans peuvent encourager la discrimination et l'intolérance envers eux. Il est particulièrement important que les manuels ne donnent pas de l'islam et des musulmans une image erronée ou trompeuse, et qu'ils comportent en outre des informations sur l'histoire et la culture musulmane. Il est essentiel à cet égard qu'ils soient révisés régulièrement, non seulement pour faire en sorte qu'ils soient exacts et complets dans leur contenu, mais aussi pour vérifier les hypothèses sous-jacentes et les connotations que peut

10. American-Arab Anti-Discrimination Committee Research Institute Report on Incidents of Discrimination in Educational Institutions (2003-2007), ADC Publications, Washington DC, 2008, p. 17-18. Voir également Cristi Hegranes, « Suffer the Little Muslims: A look at the appalling discrimination against Middle Eastern students countenanced by Bay Area public schools » (San Francisco Weekly, 17 août 2005), <www.ing.org/about/islampage.asp?num=42>.

11. La Recommandation de politique générale n° 7 de l'ECRI sur la législation nationale visant à lutter contre le racisme et la discrimination raciale prévoit que la loi doit clairement interdire la discrimination directe et indirecte, <www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/gpr/en/recommendation_n7/fcri03-8%20recommandation%20nr%207.pdf>.

12. Report of the OSCE-ODIHR Round Table on Addressing Intolerance and Discrimination against Muslims : Youth and Education, Vienne, 17 décembre 2008, p. 9.

13. Yasemin Karakaşoğlu et Sigrid Luchtenberg, « Islamophobia in German Educational Settings: Actions and Reactions », in Barry van Driel (dir.), *Confronting Islamophobia in Educational Practice*, Trentham Books, Stoke-on-Trent, 2005, p. 42-43.

évoquer le texte dans l'esprit des élèves¹⁴. Les documents de presse utilisés par les écoles peuvent aussi renforcer des stéréotypes¹⁵.

2.3. Les effets de l'intolérance

La discrimination et l'intolérance ont des effets graves sur la vie des individus et de leurs communautés, et les élèves victimes de discrimination peuvent éprouver des sentiments d'isolement, de peur, de dévalorisation, etc. A l'école, pourtant censée être un lieu de sécurité où les élèves vont s'épanouir tout en développant leurs savoirs et leurs compétences, elles affectent certaines personnes avec une acuité particulière.

Les élèves victimes de discrimination ou d'intolérance à l'école indiquent qu'elles suscitent en eux les réactions suivantes¹⁶ :

- sentiment de dévalorisation ;
- auto-ségrégation ;
- oppression intériorisée ;
- désaffection pour les activités scolaires ;
- incapacité de réaliser son potentiel ;
- attirance pour les idées extrémistes qui prônent la violence ;
- abandon ou rejet de l'école ;
- troubles de santé, dépression ;
- pensées suicidaires.

Ce n'était vraiment que pour rire ?

Les plaisanteries et les piques ne sont parfois pas inoffensives ; même si elles sont faites sans mauvaise intention, « pour rire », elles blessent. En l'absence de réaction, leur auteur peut penser que sa conduite est acceptable, voire acceptée. Si l'école n'agit pas contre les plaisanteries et les piques dirigées contre les élèves musulmans (ou tout autre groupe), leurs auteurs peuvent passer à des formes plus dures d'intolérance, jusqu'à la violence physique.

2.4. Intolérance ou liberté d'expression ?

La frontière peut être difficile à tracer entre la liberté d'expression et le respect de la non-discrimination et de la diversité des convictions religieuses ou autres. On

14. Falk Pingel, *Guide Unesco pour l'analyse et la révision des manuels scolaires*, UNESCO, Paris, 2010), p. 42 ; Alliance des civilisations, Rapport du Groupe de haut niveau, 13 novembre 2006, p. 29 et p. 37 (Recommandations n°s 3 et 4), Nations Unies, New York, 2006.

15. Une étude menée aux Etats-Unis montre que 45 % des mots reçus quotidiennement par une personne moyenne proviennent de la télévision, suivie par l'internet (27 %). Voir Roger E. Bohn et James E. Short, *How Much Information? 2009 Report on American Consumers*, University of California, San Diego, actualisée en janvier 2010, p. 27, tableau 9, <http://hmi.ucsd.edu/pdf/HMI_2009_ConsumerReport_Dec9_2009.pdf>.

16. George J. Sefa Dei, Josephine Mazza, Elizabeth McIsaac et Jasmine Zine, *Reconstructing Dropout: A Critical Ethnography of the Dynamics of Black Students' Disengagement from School* University of Toronto Press, Toronto, 1997.

peut tout à fait se prévaloir de la liberté d'expression pour émettre des critiques, voire des remarques désobligeantes, sur des religions ou des pratiques religieuses. Mais les instruments internationaux définissent clairement la limite en interdisant « tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence »¹⁷.

Pour l'Unesco, le respect de la liberté d'expression et le respect des croyances et des symboles religieux sont deux principes indissociables ; ils vont de pair dans la lutte contre la méconnaissance et l'incompréhension persistantes des modes de vie respectifs, et dans la promotion de la paix, de la tolérance et du dialogue entre cultures, civilisations, religions et peuples¹⁸.

De plus, si les plaisanteries, les piques et autres remarques désobligeantes peuvent être compatibles avec la législation sur la liberté d'expression, cela ne veut nullement dire qu'elles sont à leur place ou acceptables dans une salle de classe.

17. Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Assemblée générale des Nations Unies, rés. 2200A [XXI], (1966), <<http://untreaty.un.org/cod/avl/ha/iccpr/iccpr.html>>.

18. UNESCO, documents du Conseil exécutif, « Respect de la liberté d'expression et respect des croyances et valeurs sacrées ainsi que des symboles religieux et culturels » (174 EX/ 42) et Décision 46 adoptée à sa 174^e session (174 EX/décision 46, 2006). Voir également le « Rapport sur l'action de l'UNESCO en faveur du respect de la liberté d'expression et du respect des croyances et valeurs sacrées ainsi que des symboles religieux et culturels » (176 EX/23) et Décision 23, adoptée à sa 176^e session (176 EX/décision 23, 2007).

3. PRINCIPES ET APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES

La lutte contre l'intolérance envers les musulmans à l'école doit tenir compte d'un certain nombre d'approches et de points fondamentaux. Les enseignants ont pour mission de transmettre des connaissances dans leur discipline, mais aussi de promouvoir le respect mutuel et la compréhension parmi les élèves. Ils doivent donc prendre très au sérieux toute expression d'opinions ou de stéréotypes attaquant les musulmans, et réagir en conséquence. Ils trouveront des façons adroites de traiter ces actions et attitudes parmi les élèves en général, et s'occuperont des élèves blessés ou affectés comme de ceux qui ont émis ces opinions. Ce faisant, en reconnaissant leur individualité, leur vie et leur personnalité particulières, ainsi que la complexité de leur identité, les enseignants éviteront que les musulmans ne soient perçus ou présentés comme de simples victimes.

La lutte contre l'intolérance et la discrimination envers les musulmans doit s'intégrer dans le programme scolaire, et pourra s'insérer dans un enseignement plus large de la citoyenneté, des droits de l'homme, de la tolérance et de la lutte contre le racisme. Cela donnera l'occasion en particulier de procéder à une analyse impartiale et mesurée des stéréotypes visant les musulmans, et de les contrer.

Il est important que l'école et les programmes scolaires donnent une image précise, juste et respectueuse de l'islam et des musulmans, comme d'ailleurs de toutes les religions et de leurs fidèles. Plusieurs instruments internationaux affirment que l'éducation ne doit pas se borner à dispenser une formation strictement scolaire ou technique, mais aussi inculquer des valeurs telles que les droits de l'homme, la tolérance, le pluralisme, l'antiracisme et l'harmonie entre les nations et les communautés¹⁹.

Les sections qui suivent décrivent brièvement quelques principes et approches méthodologiques qui serviront à promouvoir la compréhension et le respect mutuels en général, et plus particulièrement – dans ce contexte – à lutter contre les sentiments d'hostilité envers les musulmans.

3.1. Approche fondée sur les droits

Au niveau de l'éducation, l'approche fondée sur les droits de l'homme fournit aux élèves et aux enseignants un cadre solide d'appréciation des attitudes et des comportements à l'école. Elle garantit le droit au respect dans les lieux de formation, et englobe le respect de l'identité, de la participation et de l'intégrité des élèves²⁰. Les normes relatives aux droits de l'homme ont valeur universelle et s'appliquent à toutes les nations, à tous les groupes ethniques et à toutes les religions. Une approche fondée sur les droits de l'homme se concentre sur les valeurs

19. Recommandations de La Haye concernant les droits des minorités nationales à l'éducation et note explicative, préparées sous les auspices du haut-commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, 2006, <www.osce.org/fr/hcnm/32184>.

20. UNESCO/UNICEF, *Une approche de l'éducation pour tous fondée sur les droits de l'homme*, UNESCO/UNICEF, New York et Paris, 2007.

et principes communs plutôt que sur les différences. Elle souligne l'égalité en droit et de statut de toute personne, quels que soient sa religion, son origine ethnique, son genre ou ses autres traits distinctifs. Les écoles constatent une amélioration du comportement des élèves lorsque ces derniers comprennent qu'ils ont le droit d'être protégés contre les discriminations, les mauvais traitements ou la violence, mais aussi le devoir de respecter ce même droit chez les autres²¹.

La législation suédoise contre la discrimination à l'école

La loi anti-discrimination en vigueur en Suède depuis janvier 2009 lutte contre la discrimination partout dans la société²². Il existait auparavant une loi spécifique pour les écoles, assortie de directives communes. Mais toute la législation anti-discrimination a été réunie dans une seule norme, et un médiateur unique à l'égalité a été nommé. La loi interdit la discrimination sur des critères de genre, d'origine ethnique, de religion ou autres croyances, d'orientation sexuelle ou de handicap. Elle s'étend aux établissements publics et privés, à la garde des enfants d'âge préscolaire ou scolaire, à l'enseignement primaire et secondaire et aux établissements de formation d'adultes. Elle interdit la discrimination directe et indirecte, les incitations à la discrimination, le harcèlement et les représailles. Elle impose également aux écoles de prendre des mesures pour prévenir la discrimination, et de les décrire dans un plan de garantie de l'égalité de traitement.

La prévention de l'intolérance et de la discrimination envers les musulmans peut s'appuyer en particulier sur certains droits fondamentaux²³ :

- l'égalité de tous les êtres humains en dignité et en droits ;
- la non-discrimination, notamment sur le critère de la religion ;
- l'égalité de tous devant la loi ;
- la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction.

L'approche fondée sur les droits veut que les élèves, les familles et les communautés soient consultés et impliqués. La coopération entre les écoles et les autres parties prenantes joue un rôle essentiel dans la lutte contre l'intolérance et la discrimination.

21. UNICEF/UK, *Rights Respecting Schools Award, Information Leaflet*, UNICEF/UK, Londres, 2009), p. 2, <www.unicef.org.uk/Documents/Education-Documents/UNICEF-RRSA-2011.pdf>.

22. Swedish Code of Statutes, Discrimination Act, loi promulguée le 5 juin 2008, SFS 2008:567 (publiée le 25 juin 2008), <www.do.se/Documents/pdf/new_discrimination_law.pdf>.

23. La liste est tirée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, rés. 217A (III) de l'Assemblée générale, doc. ONU A/810 at 71 (1948), <www.un.org/fr/documents/udhr/>.

3.2. Approche fondée sur la participation

Les élèves et les éducateurs ne vont pas simplement changer d'attitude parce qu'on leur demande de le faire. Les élèves répondent très bien à la participation, à l'expérimentation et à l'expérience vécue. On peut donc recourir à un certain nombre d'actions impliquant tout l'établissement, dans la classe ou à l'extérieur :

- en associant les élèves à la gouvernance de l'école, par exemple à la préparation des codes de conduite²⁴;
- en suscitant des débats sur l'école ou d'autres questions;
- en faisant participer les élèves à des événements et à des activités au sein de la communauté.

A un autre niveau, une bonne pratique consiste à préparer les programmes d'études concernant des minorités – dont les minorités religieuses – avec la participation active de leurs organismes représentatifs²⁵. On peut ainsi obtenir des documents plus précis et plus respectueux des diverses sensibilités, tout en donnant aux musulmans un sentiment d'appropriation s'ils sont en minorité.

Conseils aux écoles en matière d'instruction religieuse et de culte

Au Royaume-Uni, le Conseil consultatif permanent sur l'instruction religieuse (Standing Advisory Council on Religious Education, SACRE) conseille les administrations locales chargées de l'éducation sur les questions d'instruction religieuse et de culte à l'école. Il comporte quatre comités; dans l'un d'entre eux siègent des représentants d'églises chrétiennes (autres que l'Eglise anglicane) et d'autres confessions. Il a récemment donné son avis sur les nouvelles directives applicables aux écoles de Leicester concernant les élèves musulmans²⁶.

3.3. Ouvrir des espaces de discussion

Les écoles doivent prévoir des moments de discussions sur les stéréotypes et l'image des musulmans. Les échanges peuvent se dérouler dans la classe ou à l'extérieur, et faire appel à des experts de l'extérieur ou à des visiteurs. Les élèves pourront explorer et examiner l'origine des stéréotypes négatifs sous un éclairage culturel, historique ou social. La discussion pourra porter sur n'importe quel aspect de la discrimination et des visions stéréotypées des musulmans, ou se concentrer sur des points donnant particulièrement lieu à l'incompréhension, comme le rôle de la femme dans les sociétés islamiques. Elle examinera l'expression

24. On trouvera des conseils utiles dans Elisabeth Bäckman et Bernard Trafford, *Pour une gouvernance démocratique de l'école*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2007.

25. Recommandations de La Haye concernant les droits des minorités nationales et exposé des motifs, <www.osce.org/hcnm/32180>.

26. Jill Maybury, *The Effective SACRE: A Survey of Good Practice*, Birmingham University Religious Education Centre, 2003, p. 8, <www.nasacre.org.uk/downloads/Effective_SACRE.pdf>.

consciente et inconsciente des stéréotypes, et pourra s'étendre à d'autres préjugés en comparant divers groupes victimes de discrimination et en se référant aux normes internationales relatives aux droits de l'homme pour prouver le caractère universel des composantes fondamentales de la non-discrimination.

Les enseignants devront toutefois faire preuve de circonspection en évoquant des stéréotypes autres que ceux qu'ont apportés les élèves. Il faut en effet être conscient de l'impact des images, et il est dangereux d'introduire de nouveaux stéréotypes qui pourront persister dans les esprits. S'il y a en outre des élèves musulmans dans la salle, les enseignants devront être très attentifs à tout problème que pourrait faire ressortir la discussion.

L'encadré ci-dessous énumère les stéréotypes les plus courants qui circulent dans les écoles à propos des musulmans.

Six stéréotypes récurrents sur les musulmans

1. Ils sont tous les mêmes

Les musulmans sont perçus comme étant tous les mêmes ou à peu près, quelles que soient leur nationalité, leur classe sociale, leurs inclinations politiques, et sans se soucier qu'ils soient pratiquants ou non

2. Tout ce qui les motive, c'est la religion

Certains pensent que la foi religieuse domine constamment la vie des musulmans. Si un musulman commet un acte de violence, ils concluront donc que c'est nécessairement parce que sa religion le pousse à la violence.

3. Ils sont complètement différents de nous

Les musulmans sont perçus comme complètement différents, ne partageant pratiquement rien des intérêts et des valeurs des personnes extérieures à l'islam. Il en découle qu'on ne saurait trouver chez eux d'idées ou une sagesse utiles à des personnes d'autres horizons culturels ou religieux.

4. Ils sont culturellement et moralement inférieurs à nous

On représente les musulmans comme culturellement et moralement inférieurs, et donc enclins à des comportements irrationnels et violents, traitant les femmes avec dureté, méprisant les opinions différentes des leurs, hostiles à l'«Occident» et lui en voulant sans raison valable.

5. Ils nous menacent

Les musulmans sont perçus comme compromettant notre sécurité: ils rechercheraient le « choc des civilisations », seraient un « ennemi de l'intérieur » dans les pays où ils sont minoritaires, en accord ouvert ou tacite avec le terrorisme international, et voudraient « islamiser » les pays où ils vivent.

6. Toute coopération est impossible avec eux

Les cinq préjugés ci-dessus ont pour effet que l'on ne voit plus aucune possibilité de relation de partenariat actif entre les musulmans et les personnes issues d'un horizon culturel ou religieux différent, de coopération – sur un pied d'égalité – à des tâches nécessitant le dialogue et une patiente négociation.

Pour faire échec aux stéréotypes ci-dessus, il convient d'enseigner à l'école que :

- l'islam a toujours été très diversifié et le reste, avec de nombreux débats et réflexions internes ;
- les personnes issues d'un milieu islamique ont des attitudes très variées à l'égard des croyances et des pratiques religieuses, tout comme les personnes nées dans d'autres religions ;
- les musulmans et les personnes d'autres horizons culturels ou religieux ont beaucoup de choses en commun ;
- les personnes appartenant à diverses communautés culturelles et religieuses (musulmans, chrétiens, juifs et autres) peuvent avoir et ont une influence positive les unes sur les autres. Elles vivent et travaillent fréquemment ensemble, et construisent d'étroites relations de coopération et de partenariat ;
- les civilisations et les cultures islamiques ont beaucoup apporté au cours des siècles à la science et à la technologie, aux arts et à l'architecture, au droit, à la morale et à la philosophie.

La section 6 fournit une liste de sites internet et de publications développant ces points plus en détail.

3.4. Suivi permanent de la situation

D'une manière générale, les établissements doivent surveiller en permanence, en liaison avec toutes les parties concernées, les manifestations d'intolérance envers tout groupe, de façon à pouvoir prendre si nécessaire des mesures de prévention et de protection et parer à toute escalade. Mais il n'est pas toujours facile d'interpréter le comportement et les attitudes des élèves. Il convient de définir très soigneusement les indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Des enquêtes anonymes peuvent aussi être un outil utile pour la collecte de l'information auprès des élèves disposés à faire part de leur expérience sans dévoiler leur identité ; ce travail pourra être confié à des chercheurs universitaires appliquant des codes de conduite qui garantissent la sécurité et l'anonymat des élèves. On pourra, dans le même but, organiser des séances de discussion en groupe.

Interroger les élèves sur les manifestations de haine et d'intolérance

Il est possible d'obtenir une information qualitative fiable sur la tolérance dans l'ensemble ou une partie d'un établissement en organisant des discussions de groupe. Un groupe est formé d'élèves décrivant à un modérateur extérieur leur expérience et leur sentiment personnel sur un ou plusieurs points. Les groupes de discussion sur les manifestations d'intolérance dans une école peuvent livrer une information précieuse sur l'état des choses et son évolution, qui pourrait autrement échapper à la direction de l'établissement. Les membres d'un groupe de discussion étant facilement identifiables, il est primordial que le modérateur mette en place un cadre sécurisant où les participants s'exprimeront sans crainte. Il est donc conseillé de confier la modération et la présentation des résultats à une personne expérimentée, provenant par exemple d'une organisation non gouvernementale où elle s'occupe de la discrimination et de l'intolérance.

3.5. Enseigner la connaissance des religions et des cultures

Enseigner la connaissance des religions, dont l'islam, peut favoriser la compréhension et réduire l'intolérance et la discrimination. D'une façon plus générale, l'enseignement visant à la compréhension mutuelle et au respect de la diversité peut réduire la discrimination et les problèmes qu'elle engendre à l'école.

Il est important de bien distinguer l'enseignement visant à la *connaissance* des religions (règles morales, culture, philosophie et histoire) et l'instruction religieuse, qui transmet une information doctrinale sur les croyances de telle ou telle religion. Ces deux formes d'enseignement peuvent jouer à des niveaux différents un rôle important dans l'instauration d'une culture du respect et de la compréhension mutuels.

Deux exemples d'enseignement de la connaissance des religions, dont l'islam²⁷

Un manuel d'histoire des religions en Fédération de Russie

<http://standart.edu.ru/doc.aspx?DocId=735>

Consultable en ligne, uniquement en russe.

Cette histoire des religions a été publiée en 2006 en russe et en tatar; elle est maintenant utilisée non seulement dans les écoles du Tatarstan, mais aussi dans certaines autres régions de la Fédération de Russie. Elle met les

27. On trouvera d'autres exemples, ainsi qu'une liste et des adresses internet sur le site TANDIS, Diversity Education, <<http://tandis.odhr.pl/?p=ki-de,tools>>.

citoyens musulmans sur un pied d'égalité avec les autres en Russie, et les insère dans l'histoire et la culture russes. Elle rejette le préjugé selon lequel les musulmans seraient des étrangers en Russie, extérieurs à la culture russe, pour présenter les liens de l'islam avec les cultures et l'histoire locales, nationales et mondiales. Elle couvre l'histoire récente contemporaine de l'islam au Tatarstan et en Russie, en faisant ressortir l'apport de l'islam au patrimoine culturel de l'ensemble du pays.

Enseigner la connaissance de l'islam et apprendre à le connaître

Peer Scholar Harvard Pilot aux Etats-Unis

<http://isites.harvard.edu/icb/icb.do?keyword=k65556&pageid=icb.page338102>

Dix professeurs-pédagogues de premier et de second cycle de l'enseignement secondaire sont recrutés dans l'ensemble des Etats-Unis pour un projet pilote de deux ans consacré à l'enseignement et à l'apprentissage sur l'islam et les civilisations musulmanes dans le but de tester entre pairs un modèle pédagogique avec des professeurs de l'enseignement public. Le projet poursuit trois grands objectifs: 1) donner à des éducateurs de l'enseignement public la possibilité d'approfondir, dans une perspective scolaire non confessionnelle, leur connaissance de la religion en général et de l'islam en particulier; 2) tester un modèle pilote de formation continue qui reconnaisse les enseignants comme des spécialistes, des professionnels compétents de la réflexion au service du public; 3) constituer un réseau d'enseignants auquel puissent faire appel d'autres éducateurs cherchant de l'aide sur les façons d'enseigner la connaissance des religions d'une manière intellectuellement solide, dans une perspective non confessionnelle adaptée à l'enseignement public.

Dès lors qu'il s'agit de religion, il est essentiel que les enseignants présentent l'information d'une façon impartiale, objective et professionnelle, et possèdent le savoir nécessaire pour aborder des aspects délicats de la diversité religieuse. Il est en général conseillé aux écoles de porter leur attention sur l'enseignement de l'histoire, de la culture et des traditions des communautés religieuses représentées parmi les élèves et le personnel enseignant de l'établissement²⁸. Il est également souhaitable d'associer convenablement toutes les communautés religieuses concernées à la préparation des programmes d'étude des différentes religions. Un dispositif devrait en outre être en place pour que tout document pédagogique ressenti comme inexact ou irrespectueux soit soumis à un examen, par exemple par le canal des organes nationaux de protection contre la discrimination (comme le médiateur).

28. Voir *Toledo Guiding Principles on Teaching about Religion and Beliefs in Public Schools*, OSCE/BIDDH, Varsovie, 2007, p. 37, <www.osce.org/odihr/29154>. Ces principes ont été mis au point par le groupe consultatif d'experts sur la liberté de religion ou de croyance pour assister les écoles et les éducateurs sur la question délicate de l'enseignement de la connaissance des religions. Ils seront très utiles aux éducateurs concernés.

L'enseignement de l'histoire des cultures du monde englobera les religions, mais aussi des séances sur l'histoire et les diverses cultures musulmanes, au sein d'un pays et dans le monde. Ces cours présenteront une information sur des artistes, des écrivains, des personnalités politiques et des scientifiques musulmans, pour réfuter la vision stéréotypée des musulmans. Dans ce but les enseignants aideront les élèves à prendre conscience que, comme dans leur propre culture, l'identité culturelle musulmane n'est pas monolithique, mais dynamique et diversifiée. Il ne s'agira pas pour autant de nier toutes les traditions ou formes d'identité collective, mais d'aider les élèves à trouver le juste équilibre entre l'individuel et le collectif, et de lutter contre l'ostracisme.

Explorer l'apport musulman à l'émergence de la civilisation moderne
www.1001inventions.com/media/video/library

« 1001 inventions » est un projet éducatif mondial qui explore l'apport musulman à l'émergence de la civilisation moderne par des expositions itinérantes et une documentation connexe, dont un manuel téléchargeable à l'intention des enseignants. Le célèbre acteur Ben Kingsley a pris le premier rôle dans un court-métrage intitulé 1001 Inventions and the Library of Secrets sur le legs scientifique de la civilisation musulmane ; il y joue le rôle d'un bibliothécaire irascible et mystérieux qui guide un groupe d'enfants dans un voyage initiatique où ils rencontreront les grands scientifiques et ingénieurs de l'histoire musulmane ; on découvre qu'il n'est rien d'autre qu'Al-Djazari, génie du XII^e siècle et l'un des pères de l'ingénierie moderne.

4. STRATÉGIES À L'ÉCOLE

Les suggestions qui suivent s'adressent aux éducateurs qui souhaitent combattre l'intolérance envers les musulmans, sensibiliser leur classe ou répondre à des remarques ou à des éruptions d'islamophobie dans un cadre scolaire. Elles ont été regroupées sous trois rubriques : réponses et réactions ; politiques de prévention et de protection ; activités de réflexion.

4.1. Réagir et répondre à la discrimination, à des actes de violence ou à d'autres manifestations graves

Que faire lorsqu'un élève ou un enseignant est témoin ou victime d'un acte de discrimination ou d'intolérance envers les musulmans ? La première chose est de prendre au sérieux le compte rendu de la victime pour éviter que la situation n'empire et que la personne ne soit victime d'un second tort. Il est donc très important qu'il existe un mécanisme de déclaration aisé, permettant aux élèves de s'opposer ainsi à la violence et au harcèlement motivés par l'intolérance.

Les propositions ci-dessous s'appliquent surtout à des actes de harcèlement ou d'agression physique contre des élèves musulmans, mais peuvent aussi servir dans le cas d'autres manifestations d'intolérance et de discrimination envers des musulmans à l'école. Elles seront également utiles d'une façon générale dans tous les cas de violence en milieu scolaire²⁹.

Réagissez immédiatement

- Si nécessaire, apportez immédiatement de l'aide et des soins médicaux.
- Demandez l'appui des psychologues et des travailleurs sociaux.
- Interrogez immédiatement les élèves et les enseignants, pendant que les détails de l'événement sont encore frais dans les mémoires.
- N'espérez pas que le problème se résolve de lui-même. Certaines personnes continueront à se conduire de la même manière, voire se montreront plus violentes encore si on ne les identifie pas pour leur demander des comptes.

Expliquez et rappelez

- Expliquez aux victimes et aux témoins ce que vous pouvez et ne pouvez pas faire.
- Demandez aux victimes et aux témoins s'ils souhaitent garder l'anonymat, en leur expliquant que l'intégralité ou certaines de leurs données personnelles devront être divulguées en cas de plainte officielle.
- Rappelez les règles de l'école (contre le harcèlement, contre le racisme), avec les sanctions prévues et les conséquences de ces actes.

29. Un grand nombre de ces propositions sont tirées du guide *Preventing and Responding to Hate Crimes – A Resource Guide for NGOs in the OSCE Region*, OSCE/BIDDH, Varsovie, 2009, p. 46-49, <www.osce.org/odihr/39821>.

Ecoutez

- Trouver un endroit où victimes et témoins seront sûrs de ne pas être entendus par des tiers. Ecoutez soigneusement l'élève. N'oubliez pas qu'il est souvent difficile et pénible de décrire un événement de cette nature.

Validez

- Valorisez l'information que vous recevez. L'une des grandes craintes d'une victime est de ne pas être crue. C'est sur la base de la réponse que lui donne la première personne à laquelle elle parle qu'elle va choisir de continuer ou non à demander l'aide dont elle a besoin.

Prenez des notes

- Notez bien si la personne déclarant l'incident est une victime, un témoin oculaire ou si elle ne fait que rendre compte de quelque chose qu'elle a entendu dire. L'école peut aussi préparer un formulaire standard de déclaration.
- Il est parfois utile de faire une transcription littérale de ce que dit la victime ou le témoin. On pourra sélectionner des expressions particulièrement descriptives utilisées en référence à l'événement ou à la réaction affective de la personne.

Suites possibles

L'enseignant et/ou la direction de l'établissement peuvent ensuite prendre diverses mesures, en fonction de la gravité de l'événement :

- faire venir les parents des élèves (auteur et victime de l'acte) ;
- proposer des mesures, notamment disciplinaires ;
- soumettre le cas échéant une déclaration à la police ;
- ouvrir un débat dans la classe ou dans l'école sur l'événement. Ne pas se référer nommément à l'auteur ou à la victime sans leur autorisation.

4.2. Prévenir et protéger

L'annonce d'incidents est toujours le signe révélateur de la nécessité urgente de mettre en place des stratégies de protection de tous les élèves et enseignants, dont les musulmans. D'une façon générale, ces stratégies seront conçues sur le mode de la participation, en liaison avec les élèves et les parents. Leur mise en œuvre sera contrôlée, avec évaluation des résultats. On trouvera ci-dessous quelques stratégies qui ont fait leurs preuves³⁰.

Instaurer un environnement constructif: Les enseignants et les élèves instaurent une atmosphère d'inclusion dans laquelle les uns et les autres pourront, en toute sécurité, aborder publiquement les questions qui les préoccupent. On définira avec les élèves les règles de base d'un débat franc et respectueux. Les enseignants

30. OSCE/BIDDH et Vad Yashem, *Addressing Anti-Semitism: Why and How? A Guide for Educators*, OSCE/BIDDH et Vad Yashem, Varsovie, 2007, <www.osce.org/odihr/29891>. Cette publication est centrée sur l'antisémitisme, mais nombre des stratégies et approches qu'elle propose s'appliquent à d'autres formes d'intolérance et de discrimination, notamment envers les musulmans.

garderont à l'esprit qu'il existe des hiérarchies dans la classe, et s'efforceront d'intégrer tous ses membres dans le processus.

Les règles de base du débat

Voici quelques exemples de règles de base qui ont permis de rendre le débat plus constructif dans de nombreuses écoles :

- tous les participants doivent être traités avec respect et politesse ;
- on peut s'en prendre aux opinions, pas aux personnes ;
- toute attaque doit être dûment justifiée (on ne peut pas se contenter de dire « c'est idiot », il faut justifier raisonnablement l'opposition ou la mise en doute) ;
- tout participant doit pouvoir s'exprimer sans être interrompu (on pourra par exemple réguler le débat en faisant circuler un jeton de parole ; seule la personne qui tient le jeton peut parler) ;
- les participants posent des questions pour aider les autres à développer leurs idées.

Préparer des codes de conduite : Ces codes aborderont les questions d'intolérance et de discrimination, notamment envers les musulmans.

Intensifier la démocratie parmi les élèves : Les mécanismes de participation des élèves, dont les conseils d'élèves et les parlements de jeunes, peuvent être les véhicules des idées des élèves et favoriser la présence de diverses cultures et religions aux fonctions de représentation et de pouvoir³¹.

Aider les élèves musulmans à s'organiser : Dans une école où les musulmans sont en minorité, les clubs ou associations d'élèves musulmans peuvent être un lieu de reconnaissance et de solidarité pour ceux qui se sentiraient autrement marginalisés ou incompris. Les alliances réunissant par exemple des élèves de diverses origines culturelles et religieuses peuvent être génératrices de compréhension et de respect mutuel, et combattre utilement l'intolérance et la discrimination envers les musulmans.

Resserrer les liens entre l'école et le foyer : Il est possible de consolider les activités de lutte contre la discrimination en sensibilisant les parents aux activités scolaires et extrascolaires.

Informé sur les mesures d'adaptation aux besoins religieux : Les écoles sensibiliseront les parents et les élèves aux mesures d'aménagement prises par l'établissement pour répondre à leurs besoins religieux, conformément aux règles légales et administratives : locaux de prière, vacances, uniformes scolaires, tenues de sport, etc.

31. Lynn Davies et Hiromi Yamashita, *School Councils - School Improvement, Report of the London Secondary Schools Councils Action Research Project*, School Councils UK, Londres, 2007.

Les élèves musulmans dans les écoles publiques: recommandations du canton de Zurich

[http://tandis.odihr.pl/documents/hre-compendium/CD SECT 1 laws/Muslim Pupils Guidelines_Switzerland ENGL.pdf](http://tandis.odihr.pl/documents/hre-compendium/CD_SECT_1_laws/Muslim_Pupils_Guidelines_Switzerland_ENGL.pdf)

Le Département de l'éducation du canton de Zurich (Suisse) a mené en 1989 une consultation auprès de communautés musulmanes représentatives, puis publié des directives sur l'intégration des musulmans dans les écoles publiques. Ce guide est structuré en plusieurs sections (dispenses de cours pendant les vacances religieuses, instruction religieuse non obligatoire, participation à des camps ou excursions, tenue vestimentaire); il a ensuite été révisé sur la base de l'expérience accumulée et du retour d'information des partenaires musulmans, des enseignants et des administrations scolaires locales. Le département du canton de Zurich a décidé en 2009 de convertir le document en recommandations à valeur universelle applicables aux élèves de toutes les religions. D'autres cantons suisses ont adopté des recommandations similaires³².

Assister et encadrer les élèves: les écoles doivent accorder une attention particulière aux nouveaux élèves et aux élèves présentant un retard scolaire, en leur fournissant une aide spécifique. On veillera toutefois à ne pas valider ainsi l'idée préconçue selon laquelle les élèves appartenant à certaines communautés doivent suivre des classes aménagées. La décision d'apporter un soutien scolaire spécial doit être prise sur des critères objectifs liés aux besoins de l'élève, et non pas à son origine ethnique, religieuse ou culturelle.

Prévoir des dispenses possibles pour certaines matières: les élèves doivent pouvoir être dispensés d'instruction religieuse (mais non pas de l'enseignement portant d'une façon générale sur la connaissance des religions, qui peut être obligatoire)³³. La situation est plus délicate dans des matières comme le sport ou la science. Des politiques de dispense peuvent se justifier, et les établissements doivent bien sûr se montrer à l'écoute des préoccupations des parents et des élèves, mais on peut aussi se heurter à des limites légales et administratives.

4.3. Activités encourageant la réflexion et l'esprit critique

Les élèves peuvent ne pas avoir une conscience claire de l'existence de sentiments anti-musulmans. Certains peuvent avoir rencontré le problème d'une façon ou d'une autre et avoir une certaine idée de ce que représente l'intolérance envers les musulmans; d'autres peuvent estimer que ces sentiments sont l'expression légitime d'inquiétudes actuelles. Parfois, l'enseignant aura du mal à faire comprendre aux élèves que les manifestations d'intolérance envers les musulmans sont un problème largement répandu dans la société. Il pourra donc arriver que les enseignants et les

32. Pour une information plus complète (en langue allemande): <http://unterricht.educa.ch/de/handreichungen-kantone>.

33. Toledo *Guiding Principles on Teaching about Religions and Beliefs in Public Schools*, BIDDH, OSCE/BIDDH, Varsovie, 2007, p. 69, <www.osce.org/odihr/29154>.

éducateurs doivent concevoir et réaliser des activités invitant de façon proactive à la réflexion et à l'exercice de l'esprit critique chez les élèves. Il existe de très nombreuses activités utilisables pour sensibiliser les élèves à l'intolérance et à la discrimination envers les musulmans, et les inciter à mener une réflexion critique sur leurs causes et leurs effets. La section qui suit donne des idées, illustrées par quelques exemples.

Débats à l'école sur des points sensibles

L'école et la salle de classe doivent être des lieux où l'on peut en toute sécurité aborder des points sensibles – dont la discrimination sur la base des croyances religieuses, le racisme, les conflits et la haine. Ces discussions seront particulièrement fécondes s'il existe des règles de base, de sorte que les élèves puissent exprimer leurs idées et leur expérience sans encourir le mépris ou l'humiliation. Discuter des problèmes au grand jour plutôt que de laisser des idées racistes circuler en sous-main peut être la meilleure façon de remédier à la situation et d'assainir les comportements.

Que faisons-nous avec la différence : la France et le débat sur le port du foulard à l'école

http://tj.facinghistory.org/system/files/What_Do_We_Do_With_A_Difference.pdf

Ce document (en langue anglaise) examine la question à partir de plusieurs points de vue en s'appuyant sur le débat national pour étudier et concevoir un cadre d'éducation sur l'intégration, la tolérance et l'acceptation culturelle.

Musulman et Canadien à la fois ? (Une activité scolaire tirée du kit pédagogique du réseau MENTOR pour la lutte contre l'islamophobie)

http://tandis.odihr.pl/?p=ki-mu,pi_mu

Pour cette activité, qui figure dans le kit de lutte contre l'islamophobie du réseau MENTORS, les élèves reçoivent une affiche en couleur sur laquelle figurent des femmes (quelques-unes portent le voile), des hommes et des enfants de différentes origines raciales, se livrant à des activités ou jouant des rôles divers : un agent de police, un médecin, un musicien, un chauffeur de bus, un homme faisant la cuisine, une femme et une jeune fille faisant du sport, un réalisateur de cinéma. Sous l'affiche, la question : « Qui suis-je ? » On demande aux élèves d'identifier les personnes de nationalité canadienne ; la plupart du temps, ce seront les personnes à la peau claire et aux cheveux blonds qui seront désignées (même dans une classe multiethnique). On demande ensuite d'identifier les musulmans : la plupart du temps, ce seront les personnes à la peau plus sombre et les femmes portant le voile. Après quoi, on révèle que toutes les personnes représentées sont canadiennes et musulmanes. Cette activité permet de porter un regard critique sur la distinction que nous faisons entre « nous » et « les autres », pour la recadrer et l'élargir. Le site internet contient un article sur l'éducation anti-islamophobe qui fournit des informations sur le kit de lutte contre l'islamophobie du réseau MENTORS.

Fondation Anna Lindh – Comment faire face à la diversité à l'école ?
www.euromedalex.org/fr/node/11244

La fondation Anna Lindh a publié au mois de février 2009, à l'intention des enseignants travaillant avec des adolescents de 14 à 18 ans, un document pédagogique intitulé : « Comment faire face à la diversité à l'école ? ». Il s'agissait d'aider les élèves à se familiariser avec les personnes d'autres cultures et traditions, dans l'idée que ce savoir et cette compréhension diminueront l'ignorance, la méfiance et la crainte à l'égard de ceux qui sont différents. Les chapitres du document abordent l'art, les vêtements, la création, la famille, la nourriture, la langue, la vie et la mort, les médias, l'argent, la paix et la guerre, la planète Terre et le culte. La fondation organise en outre des ateliers de formation de formateurs, qui iront ensuite présenter cette ressource aux enseignants et aux éducateurs du secteur extrascolaire. Le document est publié en arabe, en anglais et en français.

Etudes de cas

On pourra faire réfléchir les élèves sur des questions comme : Existe-t-il des problèmes d'intolérance ou de discrimination envers les musulmans dans notre ville, dans notre système d'éducation, dans notre établissement, dans notre société, dans notre quartier ? Comment ces problèmes sont-ils abordés ? Pouvons-nous tirer des enseignements de ce qui se passe ailleurs ? Si l'on ne dispose pas d'études de cas préparées, les élèves pourront utiliser internet pour enquêter sur des cas et des problèmes (par exemple, la démographie de la population musulmane ou la diversité en son sein), puis présenter leurs résultats. L'encadré ci-dessous donne quelques exemples d'instruments utilisables sur l'internet.

Euro-Islam.Info
www.euro-islam.info/

Parrainé par GSRL Paris/CNRS France et la Harvard University, Euro-Islam.info est un outil d'information en ligne sur les musulmans vivant en Europe et en Amérique du Nord. Il fournit des actualités, des profils détaillés par pays et des analyses de problèmes actuels concernant l'islam et les musulmans, ainsi qu'une base de données de publications récentes, de politiques en préparation et de prochaines rencontres universitaires.

Frontline Muslims
www.pbs.org/wgbh/pages/frontline/shows/muslims/

Cette ressource internet fournit un gros volume d'informations sur la diversité de la foi et des pratiques islamiques, souvent sous forme d'entretiens couvrant plusieurs pays, cultures et contacts.

Islam in Europe

<http://islamineurope.blogspot.com/>

Ce site est une source d'actualités et d'observations sur des questions affectant les musulmans en Europe.

Islamophobia Watch

www.islamophobia-watch.com

Cette initiative non gouvernementale s'efforce de diffuser de l'information en ligne sur les manifestations d'intolérance et de discrimination envers des musulmans dans l'ensemble du monde (propos publics tendancieux, pratiques discriminatoires, crimes de haine).

Expériences vécues

Les enseignants peuvent offrir aux élèves des occasions de partager leur propre expérience. La salle de classe devient ainsi un lieu d'appréciation de la diversité, où l'expérience des élèves ne sera pas marginalisée, banalisée ou invalidée. Nombre d'entre eux trouveront plus facile de commencer à parler de la discrimination et de l'intolérance envers les musulmans s'ils peuvent se concentrer sur leur propre expérience, par exemple la discrimination en cas d'origines multiples. Mais il faudra aussi qu'ils apprennent à s'extraire de leur propre cas, et à différencier plutôt que de généraliser. Il conviendra enfin d'aborder des exemples de coopération et de solidarité entre groupes religieux différents, dont les musulmans.

Formations pour jeunes activistes d'horizons différents

http://youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/documents/Euromed/HRE/Report_Alex_evalmtg_AS_VK_for_print.pdf

Le Conseil de l'Europe a organisé deux cycles de trois semaines chacun à l'intention de jeunes démultiplicateurs (des personnes qui peuvent, grâce à leur rôle ou à leur place dans la société, influencer un public ou des groupes plus larges) de pays membres. La moitié des participants venaient de Turquie dans l'un des cycles, de pays arabophones (particulièrement d'Afrique du Nord) dans l'autre. Pour les participants d'Europe, il s'agissait de permettre à de jeunes chefs de file, activistes d'ONG, travailleurs sociaux et fonctionnaires opérant en milieu jeune de se familiariser avec les perspectives, les cultures et les langues de la Turquie et de l'Afrique du Nord, afin de les préparer à intervenir plus efficacement auprès des jeunes de communautés migrantes en Europe.

Change the Story : rencontres virtuelles

www.changethestory.net

Un atelier, une rencontre, peuvent aussi être virtuels avec des ressources comme « Change the Story », qui s'efforce de transformer les images

dévalorisantes. Le site internet se subdivise en trois sections: « Meet Your Neighbor » (faites connaissance avec votre voisin), « Change the Story » (changez de son de cloche), et « Change the World » (changez le monde). Il fournit du matériel pédagogique sur l'islam, propose une section sur les femmes dans l'islam, une chronologie de l'histoire américano-musulmane et une comparaison entre le Coran, la Bible et la Torah.

Etre canadienne et musulmane au XXI^e siècle

www.ccmw.com/activities/act_projects_1_Toolkit.html

Le Conseil canadien des femmes musulmanes a lancé ce projet pour mieux faire comprendre les difficultés auxquelles se heurtent les élèves musulmanes (de 14 à 18 ans) dans le système d'éducation, et proposer des ressources aux éducateurs. Il s'agit de conduire les jeunes filles et les femmes musulmanes, ainsi que leurs pairs, à comprendre ces obstacles et à les surmonter. Les activités de sensibilisation puisent dans le kit pédagogique préparé à l'occasion de ce projet.

Ouvrir plus largement l'école sur la communauté

Il peut valoir la peine d'associer aux activités pédagogiques les parents, d'autres membres de la famille et la communauté, notamment par le canal des associations à base communautaire, pour fournir aux élèves un apport contextuel (positif et négatif) qui les motivera. Dans l'idéal, cela donnera naissance à un réseau plus large de soutien à la compréhension mutuelle.

Deux policiers à l'école au Royaume-Uni

www.namp-uk.com/index.php?option=com_content&view=article&id=6&Itemid=6

Deux hommes se rendent dans une école au Royaume-Uni. L'un, cheveux hérissés, blouson de cuir et jeans; l'autre, grande djellaba, chahia et barbe. On demande aux élèves lequel est l'imam et lequel le policier. La surprise est complète lorsque le jeune homme à la mode se révèle être l'imam et l'homme en djellaba le policier; ce dernier indique qu'il est fréquemment contrôlé dans les aéroports, et contraint de montrer sa carte de police.

Raconte-moi une histoire

Des documents racontant des histoires sur la discrimination ou l'intolérance envers les musulmans peuvent aider les élèves à mieux comprendre ce que signifie être musulman, leur faire ainsi reconnaître quelque chose de familier et découvrir quelque chose de nouveau. Ces ressources peuvent se révéler particulièrement utiles auprès d'élèves n'ayant que peu de contacts avec des musulmans.

This is Where I Need to Be : Des jeunes musulmans de New York se racontent
<http://publishspi.org/donate/diversity>

Cet outil montre la diversité des horizons et des choix parmi les adolescents. Il comporte un guide à l'intention de l'enseignant, avec le site internet correspondant. Le guide prévoit cinq esquisses de leçons, avec des activités reproductibles sur une ou deux séances, un semestre ou toute une année. Le site offre d'autres ressources imprimées, en ligne et bibliographiques, ainsi qu'une amorce d'histoire à raconter, avec des suggestions sur des façons d'intégrer cette forme de transmission orale et de recherche historique dans le programme scolaire.

Participer à des campagnes

Envisager les choses dans la perspective des droits de l'homme peut pousser à l'action et élargir le débat. Ces activités jouent un rôle important dans l'éducation aux droits de l'homme et peuvent aider les élèves à mieux comprendre comment appliquer les règles correspondantes dans des contextes spécifiques.

Campagnes de sensibilisation à la discrimination envers les musulmans en Suisse

www.ncbi.ch/fr/nos-ateliers/prejuges/islamophobie-3/

Disponible en allemand et en français.

Le National Coalition Building Institute (NCBI) de Suisse a organisé une trentaine de débats publics en Suisse alémanique pour lutter contre la crainte et les préjugés envers les musulmans, sensibiliser aux formes particulières de l'intolérance dont ils peuvent être victimes, et présenter des façons concrètes de lutter contre la discrimination. Les rencontres ont été organisées avec et pour diverses associations et institutions religieuses, et réalisées en liaison avec des partenaires d'horizons culturels et religieux variés.

Analyse critique et compétences médiatiques

Il est très utile de savoir démonter une représentation tendancieuse et démystifier les stéréotypes. Il est possible de développer les compétences médiatiques des élèves en leur faisant examiner une sélection de livres, de films, de dessins humoristiques, de publicités, de sites internet, de jeux informatiques et d'autres formes de représentations culturelles et de construction d'une image qui montrent les musulmans sous un jour flatteur ou désavantageux, et en analysant les images et le langage utilisés. Cette formation pourra ensuite permettre aux élèves de créer et de produire eux-mêmes des messages avec compétence.

Site de l'Alliance des civilisations sur l'éducation aux médias

www.aocmedialiteracy.org/index.php?option=com_content&task=view&id=3&Itemid=4

Le site de l'Alliance des civilisations propose de nombreux articles sur l'éducation aux médias dans les domaines culturel et religieux. Il fournit aussi un outil convivial qui aidera les éducateurs, les chercheurs, les responsables politiques et les élèves à trouver l'information qu'ils recherchent de façon rapide et structurée.

Comment les médias représentent-ils les musulmans ?

www.srtrc.org/uploaded/ISLAMOPHOBIA%20ED%20PACK%20FINAL%20PDF.pdf

(Exercice tiré du kit pédagogique sur l'islamophobie)

Le kit pédagogique sur l'islamophobie produit par Show Racism the Red Card propose un certain nombre d'exercices à faire en classe pour apprendre aux élèves à porter un regard critique sur les médias. L'une de ces activités consiste à faire circuler parmi les élèves des grands titres donnant une image déformée des musulmans, ou des généralisations à l'emporte-pièce. Il est demandé aux élèves de repérer le langage « frappant » utilisé pour rendre le titre accrocheur, puis de répondre à des questions comme : « Voyez-vous ou entendez-vous souvent des personnes comme vous-même et vos amis dans les médias ? », ou encore : « Quelle influence ont les médias sur l'attitude de vos parents ou des autres adultes que vous connaissez ? »

Recourir à la mise en scène

Certaines troupes présentent dans les écoles des spectacles interactifs pour révéler des problèmes comme le racisme ou l'extrémisme. Ces types d'action sont particulièrement efficaces s'ils s'inscrivent dans un programme plus large traitant des questions sociales. Mais une école n'a pas nécessairement besoin de faire appel à une organisation extérieure, les élèves peuvent monter leur propre spectacle sur des questions raciales, soit sous forme de productions complètes, soit par des jeux de rôle favorisant l'empathie et faisant ressortir l'impact d'un comportement raciste.

Theâtre Maralam

www.maralam.net

Disponible uniquement en allemand.

Cette troupe professionnelle de Zurich recourt à des mises en scène interactives pour promouvoir la collaboration interculturelle. Une récente production était consacrée au terrorisme d'al-Qaïda et aux réactions qu'il engendre au niveau personnel, idéologique et politique en Suisse, parmi les jeunes musulmans et dans le reste de la population. La production favorisait le débat

sur les attitudes racistes que rencontrent les musulmans, et sur la formation d'identités européenno-musulmanes chez les jeunes. La troupe organise des ateliers et des forums de discussion liés à ses représentations, en les adaptant en fonction des besoins de chaque établissement.

The Play House

<http://theplayhouse.org.uk/tapestry/>

Au Royaume-Uni, la troupe The Play House a produit un spectacle innovant pour les écoles. Intitulé *Tapestry* (tapisserie), il juxtapose un extrémiste religieux et un membre de l'extrême-droite; tous deux proclament qu'ils doivent faire quelque chose pour protéger leurs communautés respectives, et que la violence est la seule action possible. Les élèves sont invités à les interroger, pendant ou après le spectacle, à dialoguer avec eux et à analyser leurs affirmations.

TE'A Project

<http://teaproject.com>

Aux Etats-Unis, le TE'A Project (théâtre, engagement et action) utilise des techniques de théâtre interactif pour faire entendre les voix de personnes forcées au silence que l'on a fait taire en raison de la couleur de leur peau (leur race), de leur classe sociale, de leur groupe ethnique ou de leur religion. Le projet cherche à reproduire par le théâtre la dynamique des conflits qui affectent les communautés aux Etats-Unis, en particulier les chocs de cultures et les menaces cristallisant le conflit entre les musulmans et le reste de la société. Le conflit apparaît lorsqu'une personne pense que les décisions et actions de certaines autres menacent quelque chose à quoi elle tient. TE'A montre la face cachée du conflit en le mettant en scène et en invitant (à l'instar de *Tapestry*) à la discussion après la représentation.

Recourir à l'art et aux artistes

De jeunes musulmans ont commencé à utiliser le hip-hop, la poésie, le genre comique, les arts visuels, le théâtre et d'autres formes d'expression pour mettre en scène et combattre la discrimination à laquelle ils sont en butte, et pour attaquer le radicalisme et l'extrémisme. Leurs œuvres peuvent être intégrées dans des activités, des leçons ou des événements scolaires pour susciter une nouvelle vision des jeunes musulmans à contre-courant des préjugés et des stéréotypes courants, et pour donner un moyen d'expression aux efforts de ces jeunes, d'en parler.

Etude de cas : justice poétique, hip-hop musulman

www.ocf.berkeley.edu/~sfhh/2005/11/french-islamic-hip-hop.html

Le premier CD du rappeur français Médine était intitulé 11 septembre, son second Jihad. En fait, il dénonce avec passion les extrémismes et cherche

à promouvoir la tolérance parmi les jeunes musulmans. En Angleterre, le groupe Mecca2Medina s'est lancé dans le rap sur les conseils d'un imam de la mosquée locale: « Les bombes humaines ne servent à rien » a-t-il chanté devant un public musulman après les attentats du 7 juillet 2005 à Londres. Le hip-hop musulman a même fait son entrée dans les enceintes politiques internationales: le groupe hollandais Outlandish a, par exemple, interprété en mai 2006 une version avec percussions de Look into my Eyes à la conférence de Copenhague (Danemark) sur l'islamophobie, à laquelle assistaient de nombreuses personnalités religieuses, politiques et autres.

L'apport des expositions

Une exposition peut donner à son public un accès direct à une autre culture en lui faisant entrevoir la façon de penser, de vivre et de croire dans d'autres religions, et en replaçant chacune d'entre elles dans ses diverses dimensions (esthétique, morale, organisationnelle, théologique) et dans le contexte des problèmes sociaux du moment.

Le musée interculturel d'Oslo (Norvège)

www.visitoslo.com/en/intercultural-museum-interkulturelt-museum-ikm.49115.15723r663.tlp.html

Ce musée adopte une perspective multiculturelle, et se penche sur l'histoire de l'immigration et les changements culturels intervenus dans la société norvégienne. L'un des espaces permanents (les « salles saintes ») expose une information sur les minorités religieuses de Norvège. Le visiteur découvre sur deux étages des reconstructions d'espaces sacrés de six traditions religieuses présentes à Oslo: une église catholique, une synagogue juive orthodoxe, une mosquée pakistanaise, un temple tamoul, un temple bouddhiste vietnamien et un temple sikh (gurdwara). Des visites guidées sont organisées, surtout à l'intention des groupes scolaires, pour expliquer les traditions représentées dans le musée.

Exposition itinérante espagnole « Islam, patrimoine de l'humanité »

<http://translate.google.com/translate?client=tmpg&hl=en&u=http%3A%2F%2Fwww.webislam.com%2F%3Fidt%3D11977&langpair=es|en>

Le gouvernement de la province espagnole d'Alava a monté en 2009 une exposition itinérante qui a sillonné la province et a été présentée dans des grandes villes espagnoles pour inciter les élèves à explorer l'islam et à confronter leurs préjugés. Intitulée « Islam, patrimoine de l'humanité », elle était organisée dans le cadre d'une coopération avec le Centre libyen arabe basque et la Fondation pour la culture islamique, dans le but de combattre le racisme et la xénophobie en classe. Elle montrait divers aspects du monde islamique, notamment la différence entre « arabe » et « musulman ».

S'associer à des écoles d'autres pays

Il est possible d'organiser des jumelages et des partenariats avec des écoles d'autres pays pour travailler de concert sur certains thèmes présentant un intérêt pour les deux parties, comme la diversité culturelle et les changements climatiques. Cela permet à des élèves d'horizons socioculturels différents de se rencontrer pour un dialogue plus direct, d'apprendre à se connaître, de découvrir dans quelle mesure leurs opinions et leur expérience se rejoignent ou s'écartent.

Réseau euro-arabe pour le développement durable

www.solarnet.tv/projects/dialogue/blog/4

Ce projet rapproche des enseignants et des élèves (de 15 à 18 ans) d'écoles associées de l'Unesco d'Oman et d'Allemagne sur le thème du développement durable. Il vise à familiariser chaque groupe avec la culture et les traditions de l'autre, à lui donner une initiation à l'autre langue, et à aider chacun en son sein à en savoir plus sur des problèmes globaux (comme l'importance des économies d'eau ou de la biodiversité en général), puis à agir en conséquence. Les élèves préparent des questionnaires d'entretien, produisent des documents pour des campagnes et discutent de leurs résultats. Ces échanges directs avec d'autres cultures renforcent leur motivation, leur donnent envie de connaître « les autres » et leur font mieux apprécier des cultures différentes.

5. PROBLÈMES POTENTIELS

Promouvoir la diversité et faire échec à l'intolérance et à la discrimination sont une entreprise ambitieuse et complexe. Les enseignants et les éducateurs doivent être conscients des obstacles qui peuvent compliquer ou faire échouer leurs efforts de lutte contre les préjugés à l'école. Il convient de bien garder en mémoire les points ci-dessous.

- Il importe d'entretenir en permanence une communication authentique et régulière avec les parents pour prévenir des réactions d'opposition aux politiques et aux activités de l'école.
- Il convient de se montrer très vigilant au moment du lancement d'un nouveau type d'action, de faire preuve de patience, et de se souvenir que le changement prend du temps.
- Il est dangereux de se limiter à un unique critère d'identification (la religion musulmane) au lieu de faire apparaître l'intolérance et la discrimination comme un phénomène très complexe.
- Il est utile d'élargir le tableau que l'on brosse de l'exclusion, des préjugés et de la discrimination pour montrer que si l'intolérance envers les musulmans est bien un problème, il s'inscrit dans le contexte plus large des phénomènes d'intolérance et de discrimination sur les critères de la « race », du genre, des handicaps ou autres.
- Il est bon d'adopter une approche globale, impliquant la communauté au-delà de l'école. Certaines des suggestions faites dans les présentes lignes directrices se révéleront particulièrement efficaces si elles sont sous-tendues par des politiques d'éducation nationales ou régionales, et mises en œuvre en parallèle. De plus, les initiatives d'enseignants ou d'établissements donnent fréquemment leurs meilleurs résultats lorsqu'elles bénéficient de l'actif soutien de toute l'école.
- Il est essentiel que les enseignants acquièrent par la formation les compétences pédagogiques que nécessitent la lutte contre l'intolérance et la discrimination envers les musulmans, de même que d'autres problèmes de diversité en classe. Il faut que leur formation initiale et continue les dote des outils dont ils ont besoin pour aborder les problèmes de compréhension mutuelle et de respect de la diversité.
- Les enseignants peuvent aussi avoir besoin de ressources et de documents pédagogiques à utiliser en classe pour s'attaquer aux stéréotypes et aux préjugés dont sont victimes les musulmans. Outre les ressources locales, de nombreuses organisations internationales fournissent de l'information sur leurs sites internet : le BIDDH avec son système d'information sur la tolérance et la non-discrimination (TANDIS), le Conseil de l'Europe, ainsi que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), notamment avec son réseau

d'écoles associées (réSEAU). De nombreuses initiatives non gouvernementales offrent aussi des ressources pédagogiques et des outils en ligne sur l'intolérance et la discrimination envers les musulmans.

La section 6 en donne une liste.

Les problèmes d'intolérance et de discrimination s'inscrivent dans des dynamiques en constante mutation au gré de l'actualité politique, des mouvements migratoires, des conjonctures économiques et d'autres facteurs. L'exemple de la montée de l'hostilité envers les musulmans observée dans de nombreux pays ces dernières années nous donne à tous à réfléchir. Les musulmans enrichissent leurs sociétés de multiples façons et jouent un rôle de plus en plus visible dans la vie publique. Ils renouvellent – surtout les jeunes – les modèles existants d'interactions sociales, ce qui met bien en valeur les apports de la diversité culturelle et religieuse. Mais les stéréotypes, les malentendus et les craintes que suscite l'islam sont également symptomatiques d'un déficit général de connaissances solides. Les enseignants et les écoles forment la première ligne de défense contre l'intolérance et la discrimination; ils ont une influence essentielle sur la formation des comportements et des attitudes de leurs élèves.

Les présentes lignes directrices à l'intention des éducateurs se proposent d'aider les enseignants à lutter résolument contre l'intolérance envers les musulmans en milieu scolaire, et à poser les bases de sociétés plus justes et plus en paix avec elles-mêmes.

6. SOURCES D'INFORMATION ET RESSOURCES

6.1. Sites internet utiles

Internet offre énormément d'informations aux enseignants et à leurs formateurs sur la lutte contre l'intolérance et la discrimination envers les musulmans et la prévention.

A. Organisations internationales

Les sites internet des organisations intergouvernementales sont des sources d'information utiles dans la lutte contre l'intolérance et la discrimination envers les musulmans. Outre divers outils, documents et publications pédagogiques, ils contiennent des documents sur les normes et recommandations en la matière.

1. OSCE, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH)

www.osce.org/odihr

Le BIDDH est le principal organe de l'OSCE dans la dimension humaine de la sécurité. Il s'occupe notamment de l'observation d'élections, du développement démocratique, des droits de l'homme, de la primauté du droit, ainsi que de la tolérance et de la non-discrimination. Dans ce dernier domaine, ses activités englobent les crimes de haine, le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance envers les musulmans, la liberté de religion ou de conviction. Il diffuse sur son site du Système d'information sur la tolérance et la non-discrimination (<http://tandis.odihr.pl/>) des informations sur ces questions émanant de 56 Etats participants et ONG.

a) Section pédagogique de TANDIS sur la lutte contre l'intolérance et la discrimination envers les musulmans

<http://tandis.odihr.pl/?p=ki-mu>

Le système d'information du BIDDH sur l'intolérance et la non-discrimination (TANDIS) comporte une page sur l'intolérance et la discrimination envers les musulmans, qui inclut une section pédagogique. On y trouvera des liens conduisant à des outils, des guides, des rapports et des documents pédagogiques ou autres. Nombre des pratiques et initiatives présentées ici à titre d'illustration en proviennent.

2. Conseil de l'Europe

Les 47 membres du Conseil de l'Europe représentent à présent la quasi-totalité du continent européen, dans lequel le Conseil s'efforce de généraliser des principes démocratiques communs fondés sur la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres textes de référence protégeant les individus.

a) Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

[www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/default_FR.asp?](http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/default_FR.asp)

L'ECRI est une instance indépendante du Conseil de l'Europe chargée du suivi des droits de l'homme et spécialisée dans la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance. Ses activités couvrent toutes les actions nécessaires de lutte contre la violence, la discrimination et les préjugés envers des personnes ou des groupes sur des critères de « race », de couleur de peau, de langue, de religion, de nationalité ou d'appartenance nationale ou ethnique. Son site internet donne accès à ses recommandations thématiques de politique générale et à ses rapports réguliers de suivi par pays.

b) Conseil de l'Europe, pages sur l'éducation

www.coe.int/education

Le programme du Conseil de l'Europe *Apprendre et vivre la démocratie pour tous* reflète le consensus croissant qui se constitue dans le monde sur le rôle de l'éducation dans la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, et sa fonction de meilleur rempart de la société contre la discrimination et l'intolérance. Il puise dans les bonnes pratiques des pays membres, et favorise l'échange et la coopération. La page internet indiquée ci-dessus est consacrée aux activités pédagogiques, et notamment à ce programme. Elle donne accès à des normes juridiques et des publications intéressant les responsables, les professionnels de l'éducation, les ONG et d'autres publics.

3. Union européenne (UE)

Le principal organisme de l'Union européenne en matière de droits de l'homme est l'Agence des droits fondamentaux, créée en 2007 par un acte législatif de l'Union européenne, et installée à Vienne (Autriche).

a) Agence des droits fondamentaux (FRA):

http://fra.europa.eu/fraWebsite/home/home_fr.htm

La FRA est un organe consultatif ayant vocation à protéger les droits fondamentaux des personnes qui vivent dans l'UE. Elle réunit des éléments de preuve sur la situation des droits fondamentaux dans toute l'UE et fournit sur cette base des conseils sur les moyens d'améliorer la situation. Elle informe également les citoyens sur leurs droits fondamentaux, par exemple en ce qui concerne la lutte contre l'intolérance et la discrimination envers les musulmans. Elle a publié plusieurs rapports sur l'intolérance et la discrimination envers les musulmans dans l'UE.

4. Nations Unies

L'Unesco <www.unesco.org/new/fr/unesco/> et l'Alliance des civilisations (www.unaoc.org/) s'occupent, au sein des Nations Unies, de la lutte contre l'intolérance et la discrimination par la sensibilisation dans l'éducation.

a) Unesco, site internet sur l'éducation aux droits de l'homme

www.unesco.org/new/fr/education/themes/

[leading-the-international-agenda/human-rights-education/](http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/human-rights-education/)

L'Unesco s'efforce de favoriser le dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, sur la base du respect des valeurs communes. Elle a pour mission de contribuer à la paix, à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, la science, la culture, la communication et l'information. Son site internet sur l'éducation présente son travail d'éducation aux droits de l'homme, dans le droit fil du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme. Il propose diverses ressources en ligne, dont des publications, des projets et des instruments juridiques.

b) AoC Clearinghouse : centre d'information sur l'éducation en matière de religions et de croyances

www.aocerb.org/

Ce site est surtout consacré à l'éducation sur les religions et croyances dans l'enseignement primaire et secondaire. Il propose des documents sur l'éducation à la citoyenneté, la compréhension et le respect mutuels, l'éducation morale et autres formes d'éducation visant à préparer à la vie en commun. Il s'adresse aux responsables politiques, aux éducateurs et aux chercheurs de ce domaine.

5. Organisation de la coopération islamique (OCI)

www.oic-oci.org/index.asp

Créée en 1969, l'Organisation de la coopération islamique est une organisation intergouvernementale réunissant 57 pays répartis sur quatre continents. Elle a récemment mis en place un observatoire de l'islamophobie qui suit régulièrement les manifestations d'intolérance et de discrimination envers les musulmans dans le monde entier, et en rend compte. De plus, l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) – une agence spécialisée de l'OIC – travaille à intensifier la coopération entre les pays membres dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture.

a) Observatoire de l'islamophobie

www.oic-oci.org/page_detail.asp?p_id=182

Ce site contient des rapports annuels sur des manifestations d'islamophobie et les façons dont il y a été répondu depuis 2008, ainsi qu'un bulletin mensuel qui réunit des informations publiées dans un certain nombre de médias en ligne sur l'islamophobie.

b) ISESCO, site internet sur le dialogue entre les civilisations

www.unesco.org/ma/francais/dialogue/dialogue.php?page=/Accueil

Ce site donne accès aux comptes rendus de divers colloques et conférences sur la promotion du dialogue entre les civilisations organisés par l'ISESCO depuis 1999.

B. Centres de formation et de recherche

1. Fondation Anna Lindh

www.euromedalex.org/fr

La fondation Anna Lindh a vocation à rapprocher les peuples méditerranéens pour améliorer le respect mutuel entre les cultures et soutenir les efforts consacrés par la société civile à la construction d'un avenir commun dans la région. Le site donne accès à des ressources et à des documents pédagogiques de plus d'une quarantaine de pays euro-méditerranéens.

2. La maison d'Anne Frank

www.annefrank.org/fr/

Musée et centre pédagogique, la maison d'Anne Frank fournit de nombreux conseils pédagogiques sur l'antisémitisme et le racisme, et d'une façon plus générale sur l'éducation à la tolérance et à l'absence de préjugés.

3. Facing History and Ourselves

www.facinghistory.com

Cette organisation invite les enseignants et les élèves de divers horizons à étudier le racisme, les préjugés et l'intolérance pour promouvoir le développement d'une citoyenneté plus humaine et mieux informée. Ces ressources pour enseignants englobent des documents sur l'identité, la religion, la migration et l'appartenance à un monde en mutation. Le site (en anglais) propose aussi des informations sur les rapports entre les groupes de croyances religieuses ou non, notamment les musulmans, les chrétiens et les juifs, mais d'autres encore.

4. Gallup Center for Muslim Studies

www.gallup.com/se/127907/gallup-center-muslim-studies.aspx

Le centre Gallup d'études musulmanes est un centre de recherche non partisan proposant des analyses factuelles, des conseils et des formations sur les opinions des populations musulmanes de partout. Il diffuse dans le monde entier de l'information sur les opinions et les croyances des musulmans, en corrigeant souvent des visions erronées très répandues, sur des sujets comme l'emploi et l'entrepreneuriat, la coexistence dans le monde, l'éducation, la religion, la culture, la démocratie et les médias (en anglais).

5. Institut Georg Eckert, projet 1001 idées

www.1001-idee.eu/

Ce projet offre des documents pédagogiques en ligne pour ouvrir aux enseignants de nouvelles perspectives sur l'islam et les communautés musulmanes. Il cherche à générer une perception pluraliste des musulmans ainsi que des traditions, des cultures et de l'histoire musulmanes dans l'enseignement en Europe. Il couvre surtout les pays germanophones (Allemagne, Autriche et Suisse alémanique), avec toutefois certains documents traduits en anglais.

6. Institute on Religion and Civic Values

www.ircv.org

L'IRCV est un institut national (Etats-Unis) de recherche à but non lucratif. Il a vocation à consolider la société civile en explorant des problèmes à l'interface entre la foi, la citoyenneté et le pluralisme, et à favoriser l'alignement des politiques publiques sur les valeurs fondamentales du pays. Il offre des documents aux enseignants, avec des esquisses de cours, des manuels, des essais et des guides. Il couvre des sujets comme l'Europe et le monde islamique, ainsi que la femme dans le monde musulman au fil des siècles.

7. Morningside Center for Teaching Social Responsibility

www.morningsidecenter.org/

Le centre Morningside d'enseignement de la responsabilité sociale a été fondé aux Etats-Unis en 1982 par des enseignants. Il se propose de développer les compétences et les convictions nécessaires à l'émergence d'une société juste, paisible et démocratique. Son site internet contient des esquisses de cours, ainsi que des idées d'activités à réaliser en classe liées à l'actualité et centrées en particulier sur la sensibilisation sociale, le règlement des conflits et la diversité.

8. Muslim Educational Network, Training and Outreach Service (MENTORS)

www.mentorscanada.com

MENTORS est une organisation musulmane canadienne (anglophone) à but non lucratif; elle fournit une assistance professionnelle aux écoles musulmanes, aux enseignants et aux élèves, et s'efforce de faire introduire dans le système scolaire public canadien les aménagements nécessaires à l'accueil des élèves musulmans. L'organisation a produit des kits de lutte contre l'islamophobie (pour les écoles primaires et secondaires) cherchant à préparer les jeunes musulmans, garçons et filles, à se défendre contre l'intolérance et la discrimination. Les kits comportent des ressources multimédias (affiches et vidéos) et des activités interactives qui aideront les élèves à comprendre le racisme et l'islamophobie et à y faire face. La première trousse à outils des kits est centrée sur les jeunes musulmanes de sept écoles secondaires de l'agglomération de Toronto; la seconde sur de jeunes musulmans et la construction de leur identité. MENTORS a aussi préparé une foire aux questions sur l'islam et les musulmans, ainsi qu'une vidéo originale intitulée *At First Glance: Challenging Islamophobia* (Au premier coup d'œil: faire face devant l'islamophobie).

9. Show Racism the Red Card

www.srtrc.org/

Show Racism the Red Card (Royaume-Uni) produit des ressources pédagogiques de lutte contre le racisme en s'appuyant sur des footballeurs professionnels très connus. Elle a préparé un kit pédagogique de lutte contre l'islamophobie, assorti d'un film sur l'intolérance envers les musulmans à utiliser dans les écoles et dans les ateliers de jeunes.

10. Tanenbaum Center

www.tanenbaum.org

Le centre Tanenbaum (Etats-Unis) est une organisation laïque qui n'a aucune affiliation sectaire et fournit des formations et des outils pour résorber les tensions religieuses à l'école, au travail et dans les zones de conflit. Son site internet offre des ressources pour former des éducateurs à préparer leurs élèves à s'épanouir dans des sociétés multiculturelles et multireligieuses.

11. Teaching Tolerance

www.tolerance.org/teach/index.jsp

« Teaching Tolerance » est un projet du Southern Poverty Law Center (Etats-Unis). Il offre en ligne des schémas de leçons et des idées, et met l'accent notamment (mais pas seulement) sur les problèmes d'ethnicité et de religion.

12. A World of Difference Institute

www.adl.org/education/edu_awod/awod_classroom.asp

A World of Difference Institute organise des activités scolaires et prépare des esquisses de cours pour lutter contre les préjugés et promouvoir le respect mutuel et la compréhension chez tous les enfants d'âge scolaire.

C. Organisations non gouvernementales

1. CEJI

www.ceji.org/

CEJI – A Jewish Contribution to an Inclusive Europe (contribution juive à une Europe de l'inclusion) collabore avec des personnes et des organisations de tous les horizons culturels et religieux pour promouvoir la diversité et l'inclusion en Europe. Son programme d'éducation à la diversité est centré sur la lutte contre l'antisémitisme, l'islamophobie, la discrimination sexiste et l'homophobie.

2. Change the Story

www.changethestory.net

Ce site fait partie d'« Intersections », une initiative basée aux Etats-Unis ayant vocation à favoriser l'instauration de rapports de respect envers la diversité entre les individus et les communautés, pour ouvrir un espace commun et développer des stratégies de promotion de la justice, de la réconciliation et de la paix. Ses ressources en ligne visent à redresser de dangereux stéréotypes sur les musulmans et à mettre en œuvre des techniques de dialogue interconfessionnel et d'action au sein des communautés locales.

3. Cohesion Bradford

www.cohesionbradford.org/

Ce site explique et explore des initiatives nationales et locales favorisant la cohésion entre communautés dans les écoles du Royaume-Uni; c'est

aussi une enceinte d'échanges entre enseignants et autres personnes intéressées (en anglais).

4. European Muslim Union (EMU)

www.emunion.eu

Le site de l'European Muslim Union (en anglais) propose des articles d'actualité, des documents et des rapports dans l'optique des musulmans d'Europe, indigènes ou migrants, soucieux du bien-être, de la prospérité et de la stabilité de leurs sociétés européennes. L'EMU intègre des organismes, des mosquées et des organisations musulmanes de tout le continent partageant une vision positive de l'islam dans l'Europe. Elle promeut divers programmes de soutien à l'intégration, à la compréhension mutuelle et à la bonne connaissance de l'islam en Europe.

5. Insted: musulmans britanniques et islamophobie

www.insted.co.uk/islam.html

Insted (formation continue et développement de l'éducation) propose des conseils aux écoles, aux administrations locales et aux services gouvernementaux, ainsi qu'aux communautés et au secteur bénévole au Royaume-Uni. Insted s'intéresse en particulier à la diversité culturelle et à l'égalité raciale, au conte et à la transmission orale, à l'éducation multiconfessionnelle, à l'islamophobie et à l'antisémitisme. Sa page web sur l'islamophobie donne accès à des rapports et à des articles sur des aspects de l'intolérance envers les musulmans au Royaume-Uni.

6. Global Connections

www.pbs.org/wgbh/globalconnections/

Global Connections est une ressource en ligne (lectures, schémas de cours, liens hypertextes, chronologies et cartes) qui héberge un certain nombre de sites web aidant les enseignants, les élèves et le public en général à en savoir plus sur ce qui se passe dans le monde. Le site comporte une section spéciale sur le Moyen-Orient.

7. International Association for Intercultural Education (IAIE)

www.iaie.org/

L'IAIE rapproche des universitaires et des enseignants du primaire et du secondaire de toute une palette de disciplines en organisant des ateliers, des séminaires et des conférences, et en publiant la revue universitaire *Intercultural Education*.

8. Islamic Networks Group

www.ing.org/

Cette initiative cherche à promouvoir la connaissance des religions, le dialogue interconfessionnel et le respect mutuel à l'école et dans les communautés de toutes croyances ou non croyantes dans l'ensemble des Etats-Unis.

9. Islam Project

www.islamproject.org

« Islam Project » (Etats-Unis) est une campagne d'information à l'adresse des écoles, des communautés et des individus souhaitant mieux comprendre l'islam et les musulmans. Le site propose des idées d'enseignement sur l'islam et les musulmans, notamment des esquisses de cours sur les façons de remettre en question les stéréotypes et de leur faire échec.

10. Our Shared Europe

www.oursharedeurope.org/

Our Shared Europe est une initiative non gouvernementale que soutient le British Council. Elle s'efforce de défricher un terrain d'entente et de mettre en place des valeurs, des perspectives et des attitudes communes fondées sur le respect mutuel et la confiance. Elle examine en particulier l'apport présent et passé des communautés et cultures musulmanes à la civilisation et aux sociétés européennes actuelles. Elle couvre également l'éducation et la jeunesse.

11. Ontario Consultants on Religious Tolerance (OCRT)

www.religioustolerance.org

OCRT est une initiative canadienne qui fournit des ressources en ligne sur les religions et les systèmes de croyances, ainsi que des explications sur des points litigieux opposant des groupes religieux.

12. This is Where I Need to Be

www.thisiswhereineedtobe.com

Ce site internet complète le dossier pédagogique et le manuel *This is Where I Need to Be: Oral Histories of Muslim Youth in NYC*. Il contient des comptes rendus personnels de moments et des souvenirs d'adolescents musulmans ordinaires racontant leur vie et leur identité (en anglais).

13. 1001 Inventions

www.1001inventions.com

« 1001 Inventions » est une initiative pédagogique globale qui explore les apports musulmans à la fondation de la civilisation moderne par des expositions itinérantes accompagnées d'une documentation et d'un manuel téléchargeable à l'intention des enseignants (en anglais).

14. Young, Muslim and Citizen

<http://youngmuslimcitizens.org.uk/>

Kit de ressources pour les parents, les enseignants et les travailleurs sociaux intervenant auprès de jeunes d'origine musulmane (en anglais).

6.2. Réseaux pédagogiques

1. UNESCO, réseau des écoles associées (réSEAU) pour le dialogue euro-arabe

http://www.un.org/french/durbanreview2009/pdf/contribution_by_UNESCO.pdf

Le dialogue euro-arabe que promeuvent les commissions nationales de l'Unesco dans les deux régions vise à lutter par l'éducation contre l'islamophobie et toutes les autres formes de xénophobie. De nombreuses écoles associées (d'Allemagne, des Emirats Arabes Unis, d'Oman, de Suède et de Slovénie) y participent, en étroite liaison avec les commissions nationales et des ONG. Les projets englobent l'initiative « Connecting Cultures », qui cherche à rapprocher des jeunes du Royaume-Uni, de Jordanie, d'Oman et d'autres pays, à améliorer la sensibilisation culturelle et à promouvoir la compréhension mutuelle et environnementale. L'ONG suédoise Life-Link, que finance l'agence suédoise de développement international (SIDA), promeut le dialogue euro-arabe en testant du matériel pédagogique sur l'eau et la culture de la paix.

2. Human Rights Education Associates (HREA)

www.hrea.org/

HREA est une organisation internationale non gouvernementale qui se consacre à l'éducation aux droits de l'homme, à la formation des militants et des professionnels, au développement de matériel et de programmes pédagogiques ainsi qu'à la mise en place d'une communauté virtuelle reposant sur des technologies électroniques. Elle travaille avec des particuliers, des organisations non gouvernementales et des gouvernements désireux de réaliser des programmes d'éducation aux droits de l'homme. HREA offre une aide à la préparation de matériel et de programmes pédagogiques, des formations de groupes de professionnels, des services de recherche et d'évaluation, un centre d'information spécialisé dans le matériel de formation et l'éducation, et des capacités de réseautage entre défenseurs des droits de l'homme et éducateurs.

3. Anti-Bullying Alliance (ABA)

www.anti-bullyingalliance.org

Ce réseau contre le harcèlement rassemble plus de 70 organisations d'Angleterre et du Pays de Galles. Il cherche à susciter le consensus sur les moyens de stopper et de prévenir le harcèlement, et s'efforce d'infléchir les politiques ainsi que de concevoir et de diffuser de bonnes pratiques. Ses membres sont issus du secteur public, privé et bénévole, et possèdent à eux tous un riche capital de compétences et d'expérience.

6.3. Publications et rapports d'organisations internationales

A. OSCE/BIDDH

1. **L'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes scolaires européen, nord-américain et d'Asie centrale: un recueil de bonnes pratiques**

www.hrea.org/index.php?doc_id=459

Il s'agit d'une initiative commune du BIDDH, du Conseil de l'Europe, du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et de l'Unesco. Cette publication présentée en 2009 rassemble 101 exemples de bonnes pratiques d'éducation aux droits de l'homme, à la citoyenneté et au respect et à la compréhension mutuels. Elle s'adresse à des écoles primaires et secondaires, aux établissements de formation des maîtres et à d'autres organismes d'apprentissage, et propose de nombreuses pratiques exemplaires sur la législation, les directives et les standards, l'environnement pédagogique, les outils d'enseignement et d'apprentissage, le perfectionnement professionnel des éducateurs et l'évaluation.

2. **Toledo Guiding Principles on Teaching about Religions and Beliefs in Public Schools**

www.osce.org/odihr/29154

Cette publication aide les éducateurs, les législateurs, les enseignants et les fonctionnaires des ministères de l'Education, ainsi que les écoles privées et religieuses, à dispenser un enseignement impartial et équilibré sur les diverses religions et croyances. Ces principes directeurs ont été préparés par le conseil consultatif du BIDDH sur la liberté de religion et de conviction, avec l'appui d'autres spécialistes reconnus. Ils contiennent une liste des procédures à respecter pour garantir l'impartialité des programmes et du traitement des élèves de fois différentes.

B. Conseil de l'Europe

1. **Blasphemy, Insult and Hatred – Finding Answers in a Democratic Society (Science et technique de la démocratie n° 47, 2010, en anglais)**

Auteur : Commission de Venise

http://book.coe.int/EN/ficheouvrage.php?PAGEID=36&produit_aliasid=2474lang=EN

http://book.coe.int/EN/ficheouvrage.php?PAGEID=36&produit_aliasid=2474lang=EN

Cette publication aborde une série de questions brûlantes touchant à ce domaine : Peut-on encore critiquer des idées si cela risque de heurter des convictions religieuses ? La société est-elle soumise à la sensibilité exacerbée de certains individus ? Quelle réponse le droit peut-il apporter à ces phénomènes ? Le droit pénal est-il la seule issue ?

2. **Le dialogue interculturel dans le système européen de protection des droits de l'homme (série Livre blanc – volume 1) (2011)**

Auteur : Patricia Wiater

[http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2483)

[php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2483](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2483)

Cette publication analyse la place de la promotion de la diversité culturelle dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme – une diversité encouragée par le Conseil de l'Europe, notamment par le biais de son *Livre blanc sur le dialogue interculturel* (2008). La position de la Cour quant aux conditions et aux principes de gouvernance indispensables au dialogue interculturel – et notamment sa jurisprudence sur la liberté de pensée, de conscience et de religion, la liberté d'expression et la liberté de réunion et d'association – offrent de précieuses indications aux responsables politiques, aux universitaires et à toutes les personnes qui travaillent sur le terrain.

3. Politiques et pratiques de l'enseignement de la diversité socio-culturelle – Concepts, principes et enjeux dans la formation des enseignants (2009)

Auteurs : Anne-Lise Arnesen, Pavlina Hadzhitheodoulou-Loizidou, César Bîrzéa, Miquel Angel Essomba et Julie Allan

[http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2424)

[php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2424](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2424)

Cette publication est destinée à tous les personnels des établissements de formation des maîtres. Elle ouvre le débat sur la façon dont la formation – notamment continue – des enseignants peut préparer ces derniers à devenir des professionnels réfléchis, ouverts à la diversité dans leur établissement et dans leur classe. Elle souligne l'urgente nécessité de mettre en place des cours et des formations pratiques propres à développer les compétences et à stimuler la réflexion afin de créer des environnements inclusifs, où les enfants et les adolescents peuvent apprendre à vivre ensemble en respectant les différences. Elle présente par ailleurs des concepts fondamentaux concernant la diversité socioculturelle dans l'éducation, tout en analysant certaines difficultés rencontrées dans la formation initiale et continue des enseignants. Elle préconise des mesures et définit des lignes directrices à l'intention des établissements de formation initiale des enseignants.

4. La contribution de tous les enseignants à l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme : cadre de développement de compétences (2009)

Auteurs : Peter Brett, Pascale Mompont-Gaillard et Maria Helena Salema, sous la direction de Sarah Keating-Chetwynd

[www.coe.int/t/dg4/education/edc/Source/Pdf/Contribution %20enseignants_d %C3 %A9velop_compencesf.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/Source/Pdf/Contribution%20enseignants_d%C3%A9velop_compencesf.pdf)

Cette publication présente les compétences de base qu'exige des enseignants la pratique de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme dans la classe, au sein de l'école et avec la collectivité au sens large. Elle

s'adresse aux enseignants à tous les stades de l'éducation (spécialistes de l'ECD/EDH et enseignants de toutes les disciplines), mais aussi aux formateurs d'enseignants travaillant dans des établissements d'enseignement supérieur ou dans tout autre cadre, en formation initiale ou continue. Une quinzaine de compétences sont présentées et réunies en quatre groupes, chacune reprise dans un chapitre qui décrit et illustre en détail les compétences correspondantes. Le lecteur trouvera des « tableaux de progression » et des activités complémentaires pour toutes les compétences.

5. Diversité religieuse et éducation interculturelle : manuel à l'usage des écoles (2007)

[http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2191)

[php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2191](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2191)

Ce manuel vise à aider les enseignants, les directions d'établissement, les décideurs politiques et autres acteurs de l'éducation à aborder la question cruciale de la diversité religieuse dans les écoles européennes. Il est l'aboutissement du projet « Le défi de l'éducation interculturelle aujourd'hui : diversité religieuse et dialogue en Europe », mené par le Conseil de l'Europe entre 2002 et 2005. Le manuel est divisé en quatre parties, qui présentent : certaines des perspectives théoriques qui permettront aux enseignants et autres acteurs concernés d'acquérir le bagage nécessaire pour aborder les questions liées à l'éducation interculturelle ; certains éléments clés concernant l'approche conceptuelle de l'éducation interculturelle et sa pratique pédagogique ; quelques questions plus générales liées à la diversité religieuse à l'école dans différents contextes ; des exemples de pratiques relevés dans divers Etats membres du Conseil de l'Europe.

6. Pour une gouvernance démocratique de l'école (2008)

[http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2157)

[php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2157](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2157)

Les valeurs et les pratiques de la démocratie et des droits de l'homme ne s'apprennent pas que dans le cadre de l'enseignement formel, mais aussi par l'expérience de la vie et du travail dans une communauté qui les respecte. Les établissements d'éducation n'ont toutefois pas souvent conscience de l'apport qu'ils peuvent fournir en devenant eux-mêmes des communautés plus ouvertes sur la participation. Ce manuel du Conseil de l'Europe explique clairement aux responsables des écoles les avantages d'une culture plus démocratique à l'école, et propose des idées et des conseils sur la façon de la susciter et de l'entretenir.

7. Ecole, collectivité, université : des partenariats pour une démocratie durable. L'éducation à la citoyenneté démocratique en Europe et aux Etats-Unis (2011)

[http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2570)

[php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2570](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2570)

L'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme est un sujet trop ample et trop important pour que l'Etat en assume seul la charge. Or

les ONG, les fondations, les syndicats, les groupes communautaires, les associations de parents, les universités, les lycées et collèges et autres organisations similaires n'ont pas toujours conscience de tout ce qu'ils peuvent faire en collaborant étroitement avec des organismes publics ou non, travaillant dans ce secteur. Ce manuel du Conseil de l'Europe propose des conseils aux organisations de la société civile sur la création et la gestion de partenariats éducatifs susceptibles d'assurer des formations de qualité à la citoyenneté et aux droits de l'homme.

8. Carrefours d'histoires européennes – Perspectives multiples sur cinq moments de l'histoire de l'Europe (CD + Livre) (2009)

[http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2416)

[php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2416](http://book.coe.int/FR/ficheouvrage.php?PAGEID=36&lang=FR&produit_aliasid=2416)

L'enseignement de l'histoire peut-il nourrir l'esprit de tolérance en présentant différents points de vue, en promouvant le respect de l'autre et en développant le jugement critique et autonome de futurs citoyens actifs au sein de sociétés démocratiques? Cette publication est une contribution à la mise en œuvre d'une méthodologie basée sur la multiplicité des perspectives, qui permet aux enseignants de présenter à leurs élèves de nombreux exemples d'approches ainsi que différents points de vue ou conceptions sur un même moment de l'histoire récente de l'Europe.

C. Agence des droits fondamentaux de l'union européenne

1. Les musulmans au sein de l'Union européenne: discrimination et islamophobie (2006)

http://fra.europa.eu/fraWebsite/research/publications/publications_per_year/previous_publications/pub_tr_islamophobia_en.htm

Ce rapport examine les données disponibles sur la discrimination dont sont victimes les musulmans en matière d'emploi, d'éducation et de logement dans l'Union européenne. Les actes de discrimination et d'islamophobie visant des musulmans européens sont très insuffisamment documentés et déclarés. Le rapport passe également en revue des initiatives et des actions proposées aux gouvernements des membres de l'Union et aux institutions européennes pour lutter contre l'islamophobie et encourager l'intégration.

2. Perceptions de la discrimination et de l'islamophobie (2006)

http://fra.europa.eu/fraWebsite/research/publications/publications_per_year/previous_publications/pub_tr_islamophobia_en.htm

Le rapport « Les musulmans au sein de l'Union européenne: discrimination et islamophobie » est accompagné d'une étude sur les perceptions de la discrimination et de l'islamophobie fondée sur des entretiens approfondis avec des membres de communautés musulmanes de dix Etats membres de

l'Union européenne. Ces entretiens donnent un instantané des opinions, des sentiments, des craintes, des frustrations, mais aussi des espoirs en l'avenir que partagent de nombreux musulmans de l'Union européenne.

3. La cohésion communautaire au niveau local: répondre aux besoins des communautés musulmanes (2008)

http://fra.europa.eu/fraWebsite/research/publications/publications_per_year/2008/pub_tr_communitycohesion_08_en.htm

Ce rapport est une collection d'expériences réunies dans des villes d'Europe. Il se concentre sur l'éducation, l'emploi et les services publics, ciment de la cohésion au sein des communautés.

4. EU-MIDIS – Données en bref, rapport 2: Les musulmans (2009)

http://fra.europa.eu/fraWebsite/research/publications/publications_per_year/2009/pub_dif2_en.htm

Ce rapport est consacré à des personnes qui se déclarent elles-mêmes musulmanes. C'est le second de la série EU-MIDIS – Données en bref, qui explore divers résultats de l'enquête. Les principales conclusions en sont qu'en moyenne, un musulman sur trois interrogés a été victime de discrimination au cours des 12 mois précédents, et 11 % d'un crime à caractère racial.

5. Experience of Discrimination, Social Marginalisation and Violence: A Comparative Study of Muslim and Non-Muslim Youth in Three EU Member States (2010)

http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/Pub-racism-marginalisation_en.pdf

Ce rapport d'analyse comparée de l'expérience de la discrimination, de la marginalisation sociale et de la violence de jeunes musulmans et non-musulmans dans trois pays membres de l'Union européenne (France, Espagne et Royaume-Uni) montre que la plupart des jeunes, quel que soit leur horizon religieux, ne prônent pas la violence. Mais les jeunes qui ont été victimes de discrimination et de violence sont plus enclins à commettre eux-mêmes des violences.

D. UNESCO

1. Apprendre à vivre ensemble: un programme interculturel et inter-religieux pour l'enseignement de l'éthique

<http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001610/161060f.pdf>

Document disponible en anglais, français, espagnol, arabe, portugais et japonais

L'Unesco, l'Unicef, la fondation Arigatou et le Réseau mondial des religions en faveur des enfants, ont publié en 2008 ce kit d'enseignement du respect et de la compréhension des diverses fois, religions et croyances morales. Il cherche à donner aux enfants et aux jeunes la capacité de prendre des

décisions éthiques et le sens de l'appartenance, de la communauté et des valeurs. Il vise à promouvoir des attitudes favorables à la paix en enseignant la tolérance et le respect mutuel.

2. La civilisation arabo-musulmane au miroir de l'universel: perspectives philosophiques – Production d'outils pédagogiques pour la promotion du dialogue entre les cultures

<http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001917/191746f.pdf>

Cet outil vise à favoriser le dialogue fondé sur le respect et la compréhension mutuels pour combattre l'ignorance et promouvoir la tolérance et la paix. Il suscite des effets originaux de synergie en puisant dans des ressources à la fois philosophiques et pédagogiques pour promouvoir la connaissance et lutter contre l'ignorance. Il décrit l'apport considérable de la civilisation arabo-musulmane – avec ses nombreuses traditions, ses langues et ses continents, de la Perse à l'Arabie et de l'Afrique à la péninsule Arabique – à la pensée humaine, et l'énorme corpus de connaissances ainsi accumulées au fil des siècles.

3. Principes directeurs de l'Unesco pour l'éducation interculturelle

<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001478/147878f.pdf>

Ces principes directeurs doivent aider les responsables politiques à comprendre les problèmes d'éducation interculturelle. Ils puisent dans les principaux instruments normatifs et dans les résultats de nombreuses conférences pour présenter des notions et des principes qui seront autant de points de repère dans la préparation d'activités et de documents d'orientation.

4. Guide Unesco pour l'analyse et la révision des manuels scolaires

<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001171/117188fo.pdf>

L'Unesco a concouru à la conception et à la réalisation de deux programmes internationaux de révision des manuels: « The Revision of Textbooks Project » et « Comparative Studies on School Textbooks ». Chacun s'efforce de développer la compréhension mutuelle en faisant en sorte que les manuels et médias d'histoire et d'études sociales transmettent des informations et des descriptions précises sur « les autres » en Europe et dans les pays arabes.

5. En finir avec la violence à l'école: guide à l'intention des enseignants

<http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001841/184162e.pdf>

Cet ouvrage pratique publié en 2009 s'adresse aux enseignants; il examine plusieurs formes de violence à l'école et suggère des façons de les prévenir. Dix modes d'action sont proposés, chacun avec des exemples que les enseignants pourront adapter pour lutter contre la violence et la prévenir. Des extraits d'instruments normatifs internationaux sont donnés à la fin de l'ouvrage, ainsi qu'une liste de liens conduisant à des ressources en ligne.

6. Une approche fondée sur les droits de l'homme pour l'éducation pour tous

www.unicef.org/french/publications/index_42104.html

Cette publication est une action conjointe Unesco-Unicef de réalisation des droits de l'enfant à l'éducation. Elle synthétise la réflexion et les pratiques actuelles en matière d'approche fondée sur les droits, et présente des aspects fondamentaux de la conception des programmes, du niveau de l'établissement jusqu'à l'échelle nationale, voire internationale.

E. ISESCO

1. L'image de l'islam et des musulmans dans les politiques éducatives et culturelles en Europe (Italie, France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne) (2010)

[www.isesco.org.ma/francais/publications/Image %20de %20l'Islam/Menu.php](http://www.isesco.org.ma/francais/publications/Image%20de%20l'Islam/Menu.php)

Ce rapport aborde l'éducation religieuse dans les pays de l'Union européenne. Il examine l'image de l'islam et des musulmans dans les politiques éducatives et culturelles de cinq pays d'Europe : Italie, France, Allemagne, Royaume-Uni et Espagne.

6.4. Instruments normatifs et documents d'orientation internationaux

A. OSCE

1. Décisions du Conseil ministériel

- Décision n° 10/05 sur la tolérance et la non-discrimination : promouvoir le respect mutuel et la compréhension, 6 décembre 2005 (MC. DEC/10/05), Ljubljana
www.osce.org/mc/17462
- Décision n° 13/06 sur la lutte contre l'intolérance et la discrimination et la promotion du respect et de la compréhension mutuels, 5 décembre 2006 (MC. DEC/13/06), Bruxelles
www.osce.org/fr/mc/23115
- Décision n° 10/07 sur la lutte contre l'intolérance et la promotion du respect et de la compréhension mutuels, 30 novembre 2007 (MC. DEC/10/07), Madrid
www.osce.org/mc/29452

2. Déclarations

- Déclaration de Cordoue du président en exercice sur l'intolérance et la discrimination envers les musulmans, 9-10 octobre 2007 (CIO. GAL/155/07/Rev.1), Cordoue
www.osce.org/cio/28033
- Déclaration d'Astana du président en exercice sur la tolérance et la non-discrimination, 30 juin 2010, Astana (CIO.GAL/111/10)
www.osce.org/cio/68972

B. Conseil de l'Europe

1. Recommandations du Comité des ministres

- Dimension des religions et des convictions religieuses dans l'éducation interculturelle, Recommandation CM/Rec(2008)12 et exposé des motifs (2009)
www.ecolelaique-religions.org/index.php?option=com_content
- Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation, Recommandation CM/Rec(2007)13 et exposé des motifs (2009)
[https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Rec\(2007\)13&Language=lanFrench](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CM/Rec(2007)13&Language=lanFrench)
- Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, Recommandation CM/Rec(2010)7
<http://www.coe.int/t/dg4/education/edc/Source/Pdf/Downloads/6898-6-ID10009-Recommendation%20on%20Charter%20EDC-HRE%20-%20assembl%C3%A9.pdf>

2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), recommandations et résolutions

- Islam, islamisme et islamophobie en Europe, APCE, Recommandation 1927 (2010)
<http://assembly.coe.int/mainf.asp?Link=/documents/adoptedtext/ta10/frec1927.htm>
- Islam, islamisme et islamophobie en Europe, APCE, Résolution 1743 (2010)
<http://assembly.coe.int/mainf.asp?Link=/documents/adoptedtext/ta10/fres1743.htm>
- Les communautés musulmanes européennes face à l'extrémisme, APCE, Résolution 1605 (2008)
<http://assembly.coe.int/mainf.asp?Link=/documents/adoptedtext/ta08/fres1605.htm>
- Les communautés musulmanes européennes face à l'extrémisme, APCE, Recommandation 1831 (2008)
<http://assembly.coe.int/mainf.asp?Link=/documents/adoptedtext/ta08/frec1831.htm>
- Blasphème, insultes à caractère religieux et discours de haine contre des personnes au motif de leur religion, APCE, Recommandation 1805 (2007)
<http://assembly.coe.int/mainf.asp?Link=/documents/adoptedtext/ta07/frec1805.htm>
- Liberté d'expression et respect des croyances religieuses, APCE, Résolution 1510 (2006)
<http://assembly.coe.int/mainf.asp?Link=/documents/adoptedtext/ta06/fres1510.htm>
- Education et religion, APCE, Recommandation 1720 (2005)
<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta05/FREC1720.htm>
- Femmes et religions en Europe, APCE, Résolution 1464 (2005)
<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta05/FRES1464.htm>
- Religion et démocratie, APCE, Recommandation 1396 (1999)
<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta99/FREC1396.htm>
- Tolérance religieuse dans une société démocratique, APCE, Recommandation 1202 (1993)
<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta93/FREC1202.htm>

- La contribution de la civilisation islamique à la culture européenne, APCE, Recommandation 1162 (1991)
<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta91/FREC1162.htm>

3. ECRI, recommandations de politique générale

- ECRI, Recommandation de politique générale n° 5: La lutte contre l'intolérance et les discriminations envers les musulmans
www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/GPR/EN/Recommendation_N5/Recommendation_5_fr.asp#TopOfPage
- ECRI, Recommandations de politique générale n° 10: Lutter contre le racisme et la discrimination raciale dans et à travers l'éducation scolaire
www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/GPR/EN/Recommendation_N10/Recommendation_10_fr.asp#TopOfPage

C. UNESCO

- Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (Paris, 14 décembre 1960)
<http://portal.unesco.org/en/ev.php>
<http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001833/183342mo.pdf>
- Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (19 novembre 1974) www.unesco.org/webworld/peace_library/UNESCO/HRIGHTS/160-173.HTM
- Déclaration de principes sur la tolérance (16 novembre 1995) www.unesco.org/cpp/fr/declarations/tolerance.htm
- Respect de la liberté d'expression et respect des croyances et valeurs sacrées ainsi que des symboles religieux et culturels (174 EX/42)
<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001449/144997f.pdf>
- Décision 46, adoptée par le Conseil exécutif à sa 174^e session (174 EX/décision 46, mars-avril 2006) <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001458/145890f.pdf>
- Décision 23, adoptée par le Conseil exécutif à sa 176^e session (176 EX/décision 23, avril 2007)
<http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001508/150871f.pdf>

6.5. Lectures complémentaires

Chris Allen, *Islamophobia*, Ashgate Publishing, Farnham, 2010.

An-Nisa Society, *British, Muslim or Wot? – An Exploration of What it Means to be Young, Muslim and British*, An-Nisa Society, Londres, 2008.

Louise Archer, *Race, Masculinity and Schooling: Muslim Boys and Education*, Open University Press, Maidenhead, 2003.

Matti Bunzi, *Antisemitism and Islamophobia: Hatreds Old and New in Europe*, Chicago University Press, Chicago, 2007.

Maurice Irfan Coles, *Every Muslim Child Matters: Practical Guidance for Schools and Children's Services*, Trentham Books, Stoke-on-Trent, 2008.

Liz Fekete, *A Suitable Enemy: Racism, Migration and Islamophobia in Europe*, Pluto Press, Londres, 2009.

Katarzyna Górak-Sosnowska, « Perception and Misperception of Islam in Polish Textbooks », *Rocznik Orientalistyczny (Annual of Oriental Studies)*, Vol. 60, n° 1, 2007, p. 75-84.

Peter Gottschalk et Gabriel Greenberg, *Islamophobia: Making Muslims the Enemy*, Rowman and Littlefield, Lanham, 2006.

Julie Hollar et Jim Naureckas (dir.), *Smearcasting: How Islamophobes Spread Fear, Bigotry and Misinformation, Fairness & Accuracy In Reporting*, New York, 2008, <www.smearcasting.com/pdf/FAIR_Smearcasting_Final.pdf>.

Muhammad Imran et Elaine Miskell, *Citizenship and Muslim Perspectives: Teachers Sharing Ideas*, Islamic Relief and Birmingham Development Education Centre, Birmingham, 2003.

Gerdien Jonker et Shiraz Thobani (dir.), *Narrating Islam: Interpretations of the Muslim World in European Texts*, I B Tauris, Londres, 2009.

Joe Kincheloe, Shirley Steinberg et Christopher Stonebanks (dir.), *Teaching Against Islamophobia*, Peter Lang Publishing, New York, 2010.

Rabia Malik, Allyah Shaikh et Mustafa Suleyman, *Providing Faith and Culturally Sensitive Support Services to Young British Muslims*, National Youth Agency, Leicester, 2007.

Abdul Malik Mujahid, « Islamophobia and Muslim Children: Recognize It, Name It and Treat It », *Chicago Crescent*, 6 mai 2011, <www.chicagocrescent.com/crescent/newsDetail2010.php?newsID=20599>.

Muslim Council of Britain, *Meeting the Needs of Muslim Pupils in State Schools: Information and Guidance for Schools*, Muslim Council of Britain, Londres, 2007, <www.mcb.org.uk/downloads/Schoolinfo guidance.pdf>.

Open Society Institute, *Muslims in Europe: A Report on 11 EU Cities*, Open Society Institute, New York, Londres et Budapest, 2009.

Jonas Otterbeck, « What is Reasonable to Demand? Islam in Swedish Textbooks », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 31, n° 4, 2005, p. 795-812.

Adél Pásztor, « The Children of Guest Workers: Comparative Analysis of Scholastic Achievement of Pupils of Turkish Origin throughout Europe », *Intercultural Education*, Vol. 19, n° 5, 2008, p. 407-419.

Martin Rose, *A Shared Past for a Shared Future: European Muslims and History-making*, Association of Muslim Social Scientists and British Council, Londres, 2009. <www.britishcouncil.org/canada-arts-and-culture-our-shared-europe-memorial-lecture-3.pdf>.

Bobby Sayyid et Abdoolkarim Vakil, *Thinking through Islamophobia: Global Perspectives*, Hurst, Londres, 2010.

SHM Consulting, *Engaging Young Muslims in Learning: Research Findings*, Learning and Skills Council, Coventry, 2007.

Anne Sliwka, Anne « “Should the Hijab be Allowed in School?” – A Structured Approach to Tackling Controversial Issues with Older Students », in Hilary Claire et Cathie Holden (dir.), *The Challenge of Teaching Controversial Issues*, Trentham Books, Stoke-on-Trent, 2007.

Berry Van Driel (dir.), *Confronting Islamophobia in Educational Practice*, Trentham Books, Stoke-on-Trent, 2004.

Volksschulamt Zürich, *Muslimische Schülerinnen und Schüler an der Volksschule: Empfehlungen* (Elèves musulmans à l'école élémentaire: recommandations). <www.vsa.zh.ch/file_uploads/bibliothek/k_214_SchuleundMigration/k_242_Lehrerinnen-undBehrd/k_352_MuslimischeSchlerinn/1441_0_islamempfehlungen.pdf>.

Zentrum für Türkeistudien (dir.), *Das Bild der Ausländer in der Öffentlichkeit: eine theoretische und empirische Analyse zur Fremdenfeindlichkeit*, Leske und Budrich, Opladen, 1995.

L'intolérance et la discrimination envers les musulmans ne sont pas des phénomènes nouveaux. Ces derniers se sont transformés et ont pris de l'ampleur ces dernières années, surtout dans le sillage de la « guerre contre le terrorisme », de la crise économique mondiale et des inquiétudes qu'éprouvent de nombreuses sociétés quant à leur identité nationale devant l'accroissement de la diversité en leur sein. Cette évolution a contribué à susciter du ressentiment et des craintes à l'égard des musulmans et de l'islam, souvent alimentés par certains médias et discours politiques. Les musulmans sont fréquemment représentés comme des extrémistes menaçant la sécurité et le bien-être des autres.

Ces stéréotypes ont des répercussions non seulement sur les jeunes, mais aussi sur leurs parents, voire sur les enseignants et d'autres professionnels de l'éducation. C'est un nouveau défi pour les éducateurs : s'ils ne peuvent être chargés de résorber les tensions politiques et sociales au sein de leur communauté, les enseignants peuvent néanmoins jouer un rôle essentiel dans l'évolution des comportements des enfants et des adolescents. Les actions du personnel enseignant et administratif des établissements, les approches adoptées, peuvent avoir un impact considérable sur le respect de la diversité et de la compréhension mutuelle, à l'école comme au sein de la société.

Elaborés par l'OSCE/BIDDH, le Conseil de l'Europe et l'Unesco, ces principes directeurs visent à aider les éducateurs à combattre l'intolérance et la discrimination à l'encontre des musulmans. Ils sont destinés à un large public, dont les enseignants, les chefs d'établissement et les directeurs d'école, les responsables de l'élaboration des politiques éducatives et les services de l'éducation, les formateurs d'enseignants, les syndicats d'enseignants et les associations professionnelles, ainsi que les ONG. Les principes directeurs sont applicables tant dans le primaire que dans le secondaire et peuvent également être exploités dans le cadre extrascolaire.